

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane Mira-Bejaia
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Département de Psychologie et Orthophonie



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

جامعة عبد الرحمان ميرة – بجاية
كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية
قسم علم النفس والأرطفونيا

Polycopié du cours

Méthodologie et techniques de recherche 1

A l'usage des étudiants de 1^{ère} année Master

Spécialité : psychologie du travail, de l'organisation et gestion des
ressources humaines

Préparé par : M. YUCEF KHODJA Adil

Maître de conférences classe « B »

Année universitaire 2024/2025

Sommaire

Titre	Page
Avant propos	1
Introduction générale	2
Objectifs du cours	2
Objectifs d'apprentissage	2
Contenu de la matière	3
Mode d'évaluation	3
Volume horaire	3
Chapitre 1 : les fondements épistémologiques de la recherche scientifique	
Fonctions de la recherche scientifique	4
Objectifs de la recherche scientifique	4
Les caractéristiques de la recherche scientifique	5
Les indicateurs de la recherche scientifique	6
L'objectivité et la subjectivité dans la recherche scientifique	7
L'Éthique de la recherche scientifique	9
Étapes du choix du thème en sciences sociales	10
Choix du directeur de thèse	12
Chapitre 2 : cadre générale de la problématique	
Rédaction de la problématique	13
Formulation des hypothèses	16
Objectifs de la recherche en sciences sociales	20
Les concepts clés de la recherche en sciences sociales	22
Chapitre 3 : Matériels et méthodes suivies dans la recherche	
Pré-enquête et enquête proprement dite	25
Approches et méthodes suivies dans la recherche	29
Techniques de collecte de données	33
Le milieu d'enquête dans la recherche scientifique en sciences sociales	51
Chapitre 4 : la recherche bibliographique	
Importance de la recherche bibliographique	59
Étapes de la recherche bibliographique	60
Comment réussir sa recherche bibliographique	60
Conclusion générale	64
Références	65

Avant propos

Le présent document constitue un outil de travail pour tous ceux qui sont en phase de construire et réaliser un travail recherche scientifique. Initialement, Il est destiné en particulier à initier les étudiants de première (1ère) année Master en psychologie u travail et de l'organisation et GRH à la recherche scientifique.

Le cours de méthodologie et technique de recherche 1 permettra à l'étudiant en question d'acquérir des connaissances de base concernant la recherche scientifique, de connaître ses fondements théoriques et pratiques, d'apprendre à définir un problème de recherche, à formuler une question de recherche, et élaborer une méthodologie rigoureuse et fiable afin d'atteindre les objectifs fixés et de vérifier les hypothèses énoncées.

Les cours rédigés ici sont volontairement synthétisés. Notre objectif est de proposer un support de cours qui contient des notions purement scientifiques soit à la fois claires et faciles à appréhender. L'utilisateur de ce cours ne doit pas être découragé par des notions complexes. Avec un grand souci pédagogique : les termes clés et les notions essentielles sont systématiquement définis, le texte est illustré par des exemples concrets du domaine de psychologie y compris ce qui relève de la psychologie du travail.

Introduction générale :

Initier l'étudiant à la recherche scientifique est un élément primordial dans toute formation universitaire dès les premières leçons dans le cursus académique de chaque étudiant. La méthodologie de recherche scientifique est un élément déterminant dans la formation tout au long son cursus académique.

Ce support de cours est principalement présenté par quatre chapitres qui englobent le contenu de ce que l'étudiant de master en psychologie du travail doit apprendre à partir des connaissances récoltées du présent cours.

Chapitre 1 : Ce chapitre est destiné à initier l'étudiant pour apprendre les fondements épistémologique de la recherche scientifique, à travers de ses fonctions, ses objectifs, ses caractéristiques. Comme l'étudiant sera en mesure de conceptualiser et opérationnaliser les variables de sa recherche et garantir son objectivité, et ce à partir d'un choix pertinent du thème et un directeur de thèse.

Chapitre 2 : Ce chapitre est destiné au cadre général de la problématique. Ce chapitre explique comment rédiger une bonne problématique en respectant ses étapes et ses composantes et élaborer de hypothèses. Ainsi, il aide l'étudiant à définir les concepts clés de sa recherche.

Chapitre 3 : Ce chapitre est destiné aux matériels et méthodes suivies dans la recherche. Il décrit les approches (qualitatives et quantitatives) et les méthodes qu'un chercheur pourrait suivre lors de son investigation. Ainsi les techniques qui peuvent être utilisées dans la recherche y comprise celle qui ce sont utilisées en psychologie du travail.

Chapitre 4 : L'objectif de 4eme chapitre est d'expliquer comment utiliser la recherche bibliographique afin d'en tirer des leçons bénéfiques pour la recherche.

Présentation générale du cours (selon le canevas de formation en Master)

Le cours « Méthodologie et technique de recherche 1 » est destiné aux étudiants de première année master en Psychologie du Travail, de l'organisation et Gestion des Ressources humaines.

Objectif général du cours :

Le cours « méthodologie et techniques de recherche 1 » est une initiation à la recherche scientifique. Acquisition des notions de base et outils de la recherche.

Objectifs d'apprentissage

Ce cours vise à initier l'étudiant de première année master en psychologie du travail, de l'organisation et gestion des ressources humaines à la recherche scientifique dans son domaine académique. Il donne les outils nécessaires à la conception/construction des objets de recherche, problématique. Définition des objectifs et des matériels et méthodes à

suivre dans la recherche. A l'issue du présent cours, l'étudiant sera en mesure d'élaborer un travail de recherche selon les normes scientifiques.

Contenu de la matière d'enseignement

Le présent document constitue un support de cours destiné à inculquer aux étudiants de psychologie du travail et de l'organisation les caractéristiques générales de l'esprit scientifique : Les caractéristiques de la science, La recherche scientifique, La méthodologie d'approche, La rédaction de la problématique de recherche, La mise en opération du problème de recherche.

Mode d'évaluation

Ce cours se déroulera sous forme de cours magistral. Par conséquent, l'évaluation des connaissances acquises se fera au moyen d'examens. Plus les contrôles continus dans les Travaux dirigés (TD) qui feront la moyenne de la matière d'enseignement.

Volume horaire semestriel: 45h

Coefficients: 2

Crédits : 4

Chapitre 1 : les fondements épistémologiques de la recherche scientifique.

I- Les Fonctions et objectifs de la recherche scientifique

La recherche scientifique joue un rôle fondamental dans l'avancement des connaissances et la résolution de problèmes complexes dans divers domaines. Ses fonctions et objectifs sont variés, et ils dépendent souvent du contexte de l'étude, du domaine scientifique concerné et des besoins spécifiques de la société ou de l'industrie. Cet article propose une vue d'ensemble des principales fonctions et objectifs de la recherche scientifique.

1. Fonctions de la recherche scientifique

1.1. Production de nouvelles connaissances : La fonction première de la recherche scientifique est la création de nouvelles connaissances. Cela inclut la découverte de faits, de lois et de principes dans des domaines variés. Les chercheurs formulent des hypothèses, conduisent des expériences ou des études empiriques, et élaborent des théories qui permettent de mieux comprendre le monde naturel, social, ou technologique.

1.2. Vérification des hypothèses et des théories : Une autre fonction clé est la vérification empirique des hypothèses et des théories. La recherche permet de tester des modèles théoriques en confrontant les prédictions de ces modèles avec les observations du monde réel. Cela contribue à l'acceptation, à la modification ou au rejet des théories existantes.

1.3. Résolution de problèmes pratiques : La recherche scientifique a également une fonction appliquée qui consiste à résoudre des problèmes pratiques. Cela concerne souvent les recherches dans des domaines tels que l'ingénierie, la médecine, les sciences de la gestion ou les sciences de l'environnement, où l'objectif est de trouver des solutions concrètes à des défis spécifiques (par exemple, développer un vaccin, améliorer les performances énergétiques, etc.).

1.4. Évaluation et amélioration des politiques publiques : Dans les sciences sociales et économiques, la recherche a souvent pour fonction d'évaluer l'efficacité des politiques publiques et de proposer des améliorations. Les résultats de la recherche peuvent aider les décideurs à ajuster les politiques sociales, économiques ou environnementales en fonction des preuves empiriques.

2. Objectifs de la recherche scientifique

2.1. Avancement des connaissances théoriques : L'un des principaux objectifs de la recherche scientifique est l'élargissement des frontières de la connaissance théorique. Cela inclut l'élaboration de nouvelles théories ou la généralisation de concepts à travers l'intégration de résultats provenant de diverses études. Le but est d'accroître notre compréhension des mécanismes fondamentaux des phénomènes observés.

2.2. Prévion et contrôle des phénomènes : Un autre objectif important est de prévoir et, dans certains cas, de contrôler certains phénomènes naturels ou sociaux. Par exemple, les

modèles météorologiques basés sur la recherche scientifique permettent de prédire les tempêtes, tandis que la recherche en économie aide à anticiper les tendances du marché.

2.3. Développement technologique et innovation : La recherche scientifique vise également à soutenir le développement technologique et l'innovation. Cet objectif est particulièrement important dans les domaines des sciences appliquées et de l'ingénierie, où l'accent est mis sur l'application des connaissances scientifiques pour développer de nouvelles technologies, produits ou processus. L'innovation technologique est souvent le résultat direct de recherches rigoureuses et de découvertes scientifiques.

2.4. Amélioration du bien-être humain : L'une des principales motivations de la recherche dans les domaines de la médecine, de la psychologie, des sciences sociales et de l'environnement est l'amélioration du bien-être humain. Cela peut inclure la recherche sur des traitements médicaux, des interventions sociales ou des technologies durables qui visent à améliorer la qualité de vie des individus et des communautés.

2.5. Formation de la pensée critique et scientifique : Enfin, un objectif clé de la recherche scientifique est de former à la pensée critique et à la rigueur scientifique. En effectuant des recherches, les scientifiques et les étudiants apprennent à formuler des questions, à développer des méthodologies robustes et à interpréter les données de manière objective. Cela contribue au développement d'une pensée critique nécessaire dans une société axée sur la connaissance.

3. Impact social et éthique de la recherche : Il est crucial de reconnaître que la recherche scientifique a également des objectifs éthiques et sociaux. La recherche peut influencer les valeurs sociales, façonner les débats publics, et parfois soulever des questions éthiques, notamment dans des domaines comme la biotechnologie, l'intelligence artificielle ou la médecine. Les chercheurs doivent tenir compte des implications éthiques de leurs travaux et contribuer à des discussions responsables sur l'utilisation des résultats de la recherche.

4. Les caractéristiques des connaissances scientifiques : Les caractéristiques des connaissances scientifiques sont essentielles pour distinguer la science d'autres formes de savoir et pour comprendre les principes fondamentaux qui sous-tendent la démarche scientifique. Les connaissances scientifiques se distinguent par leur objectivité, leur validité, leur reproductibilité, et leur capacité à évoluer en fonction des nouvelles découvertes.

4.1. Objectivité : L'une des principales caractéristiques des connaissances scientifiques est leur objectivité. Cela signifie que les résultats doivent être indépendants des opinions, croyances ou préjugés du chercheur. L'objectivité est atteinte grâce à l'utilisation de méthodes rigoureuses et standardisées qui minimisent les biais. Par exemple, la méthode expérimentale est souvent utilisée pour isoler et mesurer les variables de manière contrôlée.

4.2. Rationalité : La rationalité est un autre pilier fondamental des connaissances scientifiques. Elle se réfère à l'usage de la logique et du raisonnement pour formuler des hypothèses, tester des théories et interpréter les résultats. Le raisonnement déductif et inductif sont des outils essentiels pour assurer que les conclusions scientifiques sont basées sur des preuves solides et des arguments cohérents.

4.3. Reproductibilité : La reproductibilité des résultats est une caractéristique cruciale des connaissances scientifiques. Elle implique que les expériences ou les observations doivent pouvoir être répétées par d'autres chercheurs, dans des conditions similaires, pour vérifier la validité des résultats. La reproductibilité garantit la robustesse et la fiabilité des connaissances scientifiques.

4.4. Falsifiabilité : La falsifiabilité, concept introduit par Karl Popper, est une autre caractéristique essentielle des connaissances scientifiques. Elle stipule qu'une théorie ou une hypothèse scientifique doit être testable et réfutable. Si une hypothèse ne peut pas être mise à l'épreuve ou potentiellement réfutée par des preuves empiriques, elle ne peut pas être considérée comme scientifique.

4.5. Progressivité : Les connaissances scientifiques sont cumulatives et progressives. Cela signifie que la science progresse en construisant de nouvelles découvertes sur la base de travaux antérieurs. La recherche scientifique corrige, élargit et améliore continuellement les théories existantes à la lumière de nouvelles données ou de meilleures méthodes d'analyse.

4.6. Universalité : Les connaissances scientifiques sont universelles, c'est-à-dire qu'elles sont valides indépendamment du lieu ou de l'époque. Une loi scientifique, comme la gravitation universelle, s'applique dans toutes les parties de l'univers et est valable pour tous les individus, sans distinction. L'universalité est une caractéristique qui renforce l'idée que la science vise à comprendre des vérités fondamentales et invariantes sur la nature.

5. Le concept/indicateur de la recherche scientifique

5.1. L'appréhension de la relation concept/indicateurs dans la recherche scientifique : La relation entre les concepts et les indicateurs dans la recherche scientifique est un élément clé pour structurer une étude empirique et pour permettre une mesure objective des phénomènes étudiés. Un concept représente une idée ou une abstraction générale, tandis que les indicateurs sont des variables ou des mesures utilisées pour observer et quantifier les concepts. Leur appréhension pose des défis méthodologiques, car la définition et la sélection des indicateurs appropriés peuvent influencer la validité et la fiabilité des conclusions tirées d'une recherche.

5.1.1. Conceptualisation et Mesure : Dans la recherche scientifique, le concept constitue la pierre angulaire de toute étude. C'est une construction abstraite qui englobe une catégorie de phénomènes, d'objets ou d'événements. Cependant, pour mesurer ces concepts, il est nécessaire de les opérationnaliser, c'est-à-dire de les traduire en indicateurs mesurables. Par exemple, si l'on veut étudier le concept de "satisfaction des clients", des indicateurs potentiels pourraient être le taux de retour des clients, les scores d'évaluation de satisfaction, etc.

5.1.2. Défis dans l'Opérationnalisation : L'un des plus grands défis consiste à établir une correspondance adéquate entre les concepts abstraits et les indicateurs mesurables. Certains concepts, comme ceux liés aux sciences sociales (par exemple, le bonheur, la confiance), sont difficiles à mesurer directement, nécessitant des indicateurs subjectifs ou indirects. Il existe également un risque de "réductionnisme", où l'opérationnalisation pourrait simplifier excessivement le concept, entraînant une perte de profondeur dans l'analyse.

5.1.3. Validité et Fiabilité : Deux critères sont primordiaux pour évaluer la qualité des indicateurs : la validité et la fiabilité. La validité fait référence à la capacité de l'indicateur à mesurer effectivement le concept qu'il est censé représenter. Par exemple, pour mesurer la santé mentale, utiliser uniquement un indicateur comme "le nombre de visites chez le médecin" peut ne pas capter tous les aspects du concept. La fiabilité quant à elle renvoie à la constance de la mesure, c'est-à-dire si les indicateurs produisent des résultats similaires dans des conditions similaires.

5.1.4. Types d'Indicateurs : Les indicateurs peuvent être classés en plusieurs catégories :

Indicateurs directs : ceux qui mesurent directement le phénomène ou concept (par exemple, la température pour mesurer la chaleur).

Indicateurs indirects : utilisés lorsque la mesure directe est difficile ou impossible (par exemple, utiliser le revenu pour mesurer le bien-être économique).

Indicateurs subjectifs : basés sur les perceptions ou opinions, souvent utilisés dans les sciences sociales.

Indicateurs objectifs : basés sur des données ou observations quantifiables.

5.1.5. Relation Dynamique : Il est important de noter que la relation entre concepts et indicateurs n'est pas statique. À mesure que de nouvelles connaissances et méthodes émergent, les chercheurs peuvent réévaluer les indicateurs utilisés pour certains concepts. Cela est particulièrement vrai dans les domaines en évolution rapide comme les sciences de l'environnement ou la technologie, où des indicateurs nouveaux et plus précis peuvent apparaître.

6. L'objectivité et la subjectivité dans la recherche scientifique : Dans la recherche scientifique, l'objectivité et la subjectivité sont deux notions étroitement liées, mais souvent opposées. L'objectivité, considérée comme un idéal dans de nombreuses disciplines, renvoie à la capacité de produire des connaissances indépendantes des biais personnels ou sociaux. La subjectivité, en revanche, fait référence à l'influence des opinions, des croyances et des perspectives individuelles du chercheur. Comprendre la dialectique entre ces deux concepts est crucial pour évaluer la validité des résultats scientifiques et pour naviguer dans les différentes approches méthodologiques employées dans la recherche.

6.1. L'objectivité dans la recherche scientifique

6.1.1. Définition de l'objectivité : L'objectivité est généralement définie comme la capacité de produire des résultats de recherche qui ne sont pas influencés par les croyances, opinions, ou désirs personnels des chercheurs. Elle repose sur la rigueur méthodologique, l'application de protocoles standards et la vérifiabilité des résultats par d'autres chercheurs. Le concept d'objectivité est central dans les sciences naturelles, où les phénomènes sont souvent étudiés à travers des expériences contrôlées, des mesures quantifiables, et des résultats reproductibles.

6.1.2. Méthodes pour garantir l'objectivité : Pour atteindre l'objectivité, plusieurs techniques méthodologiques sont mises en œuvre. Parmi elles, l'expérimentation rigoureuse, l'analyse statistique, les méthodes quantitatives, et la revue par les pairs sont des mécanismes essentiels. Ces outils permettent de minimiser l'influence des préjugés individuels et des erreurs involontaires. De plus, la réplication des études par des chercheurs indépendants constitue un moyen fondamental de vérifier l'objectivité des résultats scientifiques..

6.2. La subjectivité dans la recherche scientifique

6.2.1. Définition de la subjectivité : La subjectivité fait référence à l'influence des perspectives personnelles, des expériences, et des croyances des chercheurs sur le processus de recherche. Dans certaines disciplines, notamment les sciences humaines et sociales, la subjectivité est considérée non pas comme un biais à éliminer, mais comme une dimension à prendre en compte. Les expériences subjectives des chercheurs peuvent offrir des insights précieux et contribuer à l'interprétation des phénomènes complexes.

6.2.2. Le rôle de la subjectivité dans les sciences sociales : Dans des domaines comme la sociologie, l'anthropologie ou la psychologie, la subjectivité est souvent inévitable, voire nécessaire. En effet, les chercheurs interprètent des comportements, des récits et des phénomènes sociaux à partir de leur propre contexte culturel et personnel. Par conséquent, reconnaître la subjectivité et la rendre explicite devient un aspect clé de la recherche. Le concept de **"réflexivité"** a été développé pour indiquer que les chercheurs doivent être conscients de leurs propres biais et des effets que leur présence ou leurs perspectives peuvent avoir sur les résultats de la recherche..

6.3. Objectivité et subjectivité : une dialectique :

6.3.1. L'impossible pure objectivité : Bien que l'objectivité soit souvent considérée comme un idéal, de nombreux chercheurs soutiennent qu'une objectivité totale est impossible à atteindre. La théorie des paradigmes de Thomas Kuhn (1970) suggère que la science est influencée par des paradigmes scientifiques dominants, qui façonnent les questions de recherche, les méthodes et les interprétations. Ces paradigmes sont eux-mêmes issus de contextes sociaux, culturels et historiques, ce qui signifie que la science n'est jamais complètement objective.

6.3.2. Les sciences interprétatives et la subjectivité contrôlée : Dans les sciences interprétatives, comme l'herméneutique, la subjectivité est une partie intégrante du processus de compréhension. Cependant, cela ne signifie pas que la recherche soit arbitraire. Des mécanismes tels que la **"triangulation"** (utilisation de plusieurs sources ou méthodes pour corroborer les résultats) ou la **"transparence méthodologique"** (description détaillée du processus de recherche) sont utilisés pour garantir que les résultats sont fondés sur des observations rigoureuses et non simplement sur des intuitions subjectives.

6.4. L'équilibre entre objectivité et subjectivité dans la recherche qualitative et quantitative

6.4.1. Recherche quantitative et objectivité : La recherche quantitative est souvent associée à l'objectivité. En utilisant des instruments de mesure standardisés, des méthodes statistiques et des échantillons représentatifs, les chercheurs visent à produire des résultats généralisables et reproductibles. Cependant, même dans les sciences quantitatives, des choix subjectifs interviennent, tels que la sélection des variables à étudier ou l'interprétation des données.

6.4.2. Recherche qualitative et subjectivité : Dans la recherche qualitative, la subjectivité est non seulement reconnue mais valorisée pour comprendre la signification des phénomènes sociaux et humains. Les méthodes comme l'entretien approfondi, l'observation participante, et l'analyse narrative permettent aux chercheurs de saisir des dimensions subtiles et complexes qui échappent souvent aux approches quantitatives. La « validité interprétative » devient alors un critère central pour juger de la qualité d'une recherche qualitative.

7. L'Éthique de la recherche scientifique : L'éthique de la recherche scientifique est un ensemble de principes et de normes qui visent à garantir l'intégrité, la responsabilité et le respect des droits des individus et de l'environnement tout au long du processus de recherche. Ces principes éthiques sont essentiels pour maintenir la confiance du public, assurer la validité des résultats, et protéger les participants humains et non humains impliqués dans la recherche. Cet article explore les fondements de l'éthique en recherche scientifique, les principales normes éthiques, ainsi que les dilemmes éthiques courants auxquels sont confrontés les chercheurs.

7.1. Principes fondamentaux de l'éthique en recherche scientifique

7.1.1. Respect des personnes : Le respect des personnes est un principe éthique clé qui repose sur deux concepts : l'autonomie et la protection des personnes vulnérables. Les participants à la recherche doivent être informés de manière adéquate et avoir la possibilité de donner leur consentement éclairé, c'est-à-dire qu'ils comprennent pleinement les risques, les bénéfices et les implications de leur participation à l'étude. De plus, des précautions spéciales doivent être prises pour protéger les personnes incapables d'exercer pleinement leur autonomie, telles que les enfants, les personnes âgées ou les populations marginalisées.

7.1.2. Bienfaisance et non-malfaisance : Les chercheurs ont l'obligation morale de maximiser les bénéfices potentiels et de minimiser les dommages ou les risques pour les participants. Ce principe éthique, appelé bienfaisance, signifie que la recherche doit être conçue de manière à apporter un avantage pour la société ou les individus impliqués. En parallèle, le principe de non-malfaisance stipule que les chercheurs doivent éviter de causer des préjudices inutiles.

7.1.3. Justice : Le principe de justice dans la recherche concerne la répartition équitable des bénéfices et des risques. Cela signifie que les avantages de la recherche doivent être partagés par tous les segments de la société, et que les populations vulnérables ne doivent pas être exploitées. Par exemple, il serait injuste de mener des essais cliniques sur des populations pauvres sans qu'elles puissent bénéficier des traitements ou des découvertes générées par ces essais. (Dubois, J.-M. 2014)

7.2. Le consentement éclairé

7.2.1. Définition et importance : Le consentement éclairé est un processus dans lequel les participants à la recherche sont informés de tous les aspects pertinents de l'étude avant de donner leur accord pour y participer. Ce principe garantit que les participants comprennent les objectifs, les méthodes, les risques, et les bénéfices potentiels de la recherche, ainsi que leurs droits en tant que participants (comme le droit de se retirer à tout moment sans pénalité).

7.2.2. Problèmes éthiques liés au consentement éclairé : Dans certaines situations, obtenir un consentement éclairé complet peut être difficile. Par exemple, dans des études avec des populations vulnérables, telles que les patients souffrant de troubles cognitifs, le consentement doit souvent être donné par des tuteurs légaux. Il est également important de s'assurer que le consentement est donné sans pression ou coercition. (Faden & Beauchamp, 1986)

7.3. L'intégrité scientifique

7.3.1. Fraude et plagiat : L'intégrité scientifique exige que les chercheurs agissent avec honnêteté et rigueur tout au long du processus de recherche. La fraude scientifique, comme la falsification ou la fabrication de données, est une violation grave de l'éthique scientifique. De même, le plagiat, c'est-à-dire l'appropriation du travail ou des idées d'autrui sans crédit adéquat, porte atteinte à la crédibilité de la recherche.

7.3.2. Révisions par les pairs et transparence : Le processus de révision par les pairs joue un rôle crucial dans le maintien de l'intégrité de la recherche. Les articles scientifiques soumis à des revues doivent être évalués de manière rigoureuse et impartiale par des experts indépendants avant d'être publiés. De plus, les chercheurs sont encouragés à être transparents sur leurs méthodes et à partager leurs données de manière ouverte pour permettre la vérification et la réplique de leurs résultats. (Steneck, 2007)

7.4. Dilemmes éthiques courants dans la recherche

7.4.1. Conflits d'intérêts : Les conflits d'intérêts surviennent lorsque les intérêts personnels ou financiers des chercheurs peuvent influencer ou sembler influencer les résultats de la recherche. Pour éviter ces conflits, les chercheurs doivent déclarer leurs liens financiers ou tout autre lien qui pourrait affecter leur impartialité.

7.4.2. Biais dans la recherche : Le biais peut résulter de la conception de l'étude, de la sélection des participants, ou de l'interprétation des résultats. Pour atténuer ces biais, les chercheurs doivent utiliser des méthodes rigoureuses et transparentes, et être ouverts aux critiques et révisions par la communauté scientifique. (Borror et al., 2008)

8.Étapes du choix du thème en sciences sociales

- **Identification des intérêts personnels :** Le choix d'un thème commence souvent par une réflexion sur les intérêts et les passions du chercheur. Cela peut inclure des questions sociétales, des phénomènes culturels ou des enjeux politiques.

- **Revue de la littérature :** Une fois les intérêts identifiés, il est crucial d'effectuer une revue de la littérature existante. Cela permet de cerner les recherches antérieures, les lacunes et les débats en cours dans le domaine.
- **Définition de la problématique :** À partir de la littérature, le chercheur doit définir une problématique claire et précise. Cette étape implique de formuler des questions de recherche qui guideront l'étude.
- **Évaluation de la faisabilité :** Avant de finaliser le thème, il est essentiel d'évaluer la faisabilité de la recherche. Cela inclut des considérations sur l'accès aux données, les ressources nécessaires et le temps disponible.
- **Réflexion sur le titre de la recherche scientifique :** Le titre d'une recherche scientifique joue un rôle crucial dans la communication des objectifs et des résultats d'une étude. Voici quelques éléments clés à considérer lors de la réflexion sur un titre :
- **Clarté et précision :** Un bon titre doit être clair et précis, permettant au lecteur de comprendre immédiatement le sujet de la recherche. Évitez les termes vagues ou techniques qui pourraient prêter à confusion.
- **Pertinence :** Le titre doit refléter l'essence de la recherche et son contexte. Il doit indiquer le domaine d'étude, la population ciblée et, le cas échéant, la méthode utilisée.
- **Brevité :** Bien qu'il soit important d'être précis, un titre trop long peut perdre l'attention du lecteur. L'idéal est de trouver un équilibre entre la concision et l'exhaustivité.
- **Originalité :** Un titre original peut capter l'attention et susciter l'intérêt. Il est bénéfique de se démarquer tout en restant fidèle au contenu de la recherche.
- **Éviter le jargon :** Si possible, évitez d'utiliser un jargon trop technique qui pourrait exclure un public plus large. Le titre doit être accessible à un public varié, y compris ceux qui ne sont pas experts dans le domaine.
- **Concision :** Les titres trop longs peuvent décourager les lecteurs. Un titre efficace est généralement court, préférablement entre 10 et 15 mots, tout en étant suffisamment descriptif (Borko & Kourilow, 2019).
- **Attractivité :** Un bon titre doit susciter l'intérêt. Il peut utiliser des éléments accrocheurs, tels que des questions ou des déclarations intrigantes, pour attirer l'attention des lecteurs (Kosslyn & Rosenberg, 2006).
- **Adaptabilité au public cible :** Le titre doit être formulé en tenant compte du public visé. Les terminologies spécifiques à un domaine peuvent être appropriées pour un public expert, mais moins pour un public général (Garner & Roberts, 2016).

Exemples de titres

Précis et clair : "L'impact des réseaux sociaux sur la participation politique des étudiants en Algérie, cas de l'université de Bejaia"

Concise : "Répercussions de la crise économique sur la santé mentale des étudiants de l'université de Bejaia"

Original : "De l'ombre à la lumière : la résilience des populations marginalisées face à la pandémie Covid-19"

9. Choix du directeur de thèse: Le choix d'un directeur de thèse est une étape cruciale dans le parcours doctoral. Ce choix peut influencer non seulement la qualité de la recherche, mais aussi l'expérience globale du doctorant. Cet article examine les facteurs à considérer lors de cette décision et propose des références pour approfondir le sujet. Notamment des facteurs à considérer comme suit:

9. 1. Expertise académique : Il est essentiel que le directeur ait une expertise dans le domaine de recherche choisi par le doctorant. Cela inclut des publications pertinentes, des projets de recherche en cours, et une reconnaissance dans le domaine.

9.2. Style de supervision : Chaque directeur a un style de supervision différent. Certains préfèrent une approche directe et structurée, tandis que d'autres encouragent l'autonomie. Il est important que le doctorant identifie quel style lui convient le mieux.

9.3. Relation interpersonnelle : La chimie personnelle entre le doctorant et le directeur est fondamentale. Une bonne communication et un climat de confiance sont des éléments clés pour une collaboration fructueuse.

9.4. Réseau et opportunités : Un directeur bien connecté peut offrir des opportunités de collaboration, de financement et d'accès à des conférences, ce qui peut être bénéfique pour la carrière du doctorant.

9.5. Disponibilité et engagement : Il est crucial que le directeur soit disponible pour guider le doctorant tout au long de son parcours. Un engagement clair et un soutien constant sont essentiels pour le succès du projet de recherche.

Chapitre 2 : cadre général de la problématique

1. Rédaction de la problématique

1.1. Qu'est-ce qu'une problématique de recherche ?

La problématique est la question centrale d'une recherche qui permet d'encadrer et d'orienter l'ensemble du travail de mémoire. C'est l'art de poser une question de manière claire et précise sur un phénomène observé, en se basant sur un constat, une lacune ou un problème à résoudre.

1.2. Caractéristiques d'une bonne problématique :

- Clarté : Elle doit être compréhensible et formulée sans ambiguïté.
- Pertinence: La problématique doit être en lien direct avec le sujet de recherche et les objectifs du mémoire.
- Faisabilité : Il faut que la problématique soit adaptée aux ressources disponibles (temps, moyens financiers, données).
- Originalité: La problématique doit apporter un éclairage nouveau ou une réponse à une question insuffisamment étudiée.

1.3. Les étapes pour formuler une problématique

1.3.1. Choisir un sujet de recherche pertinent : Le choix du sujet est fondamental. Il doit susciter votre intérêt et avoir un potentiel de développement scientifique. Voici quelques critères pour bien choisir votre sujet :

- Votre curiosité et vos motivations personnelles.
- La disponibilité des sources et des données.
- L'actualité et l'importance du sujet pour votre domaine d'étude.

1.3.2. Faire une revue de la littérature : Avant de formuler une problématique, il est crucial de passer en revue les travaux scientifiques déjà réalisés sur le sujet. Cette étape permet de :

- Identifier ce qui a déjà été étudié et ce qui ne l'a pas été.
- Comprendre les théories existantes et les principales méthodes utilisées.
- Détecter les lacunes dans la recherche, c'est-à-dire les aspects du sujet qui n'ont pas encore été explorés en profondeur.

1.3.3. Identifier un problème précis : La problématique repose sur un problème concret. Ce dernier peut être :

- Un conflit ou un débat théorique.

- Une contradiction entre les résultats de différentes études.
- Un phénomène mal compris ou mal étudié.

Posez-vous les bonnes questions : "Quel est le problème que je souhaite résoudre ou sur lequel je veux apporter un éclairage nouveau ?"

1.3.4. Formuler une question de recherche : Une fois le problème défini, il faut le transformer en question de recherche. Cette question doit être :

- Claire et concise.
- Spécifique et bien délimitée.
- Orientée vers l'analyse ou la résolution du problème.

Exemple :

Sujet : L'impact des réseaux sociaux sur les décisions d'achat des jeunes adultes dans le milieu universitaire : cas de l'université de Bejaia.

Problème : Les entreprises investissent massivement dans le marketing d'influence, mais les résultats sont variables selon les secteurs.

Question : Comment les réseaux sociaux influencent-ils les décisions d'achat des jeunes adultes dans le milieu universitaire, et dans quels secteurs cette influence est-elle la plus marquée ?

1.3.5. Délimiter le cadre de la recherche

Une problématique bien formulée doit préciser les limites de la recherche. Cela inclut :

- Le cadre spatial (ex. : une région/wilaya ou un pays spécifique).
- Le cadre temporel (ex. : une période donnée).
- Les variables ou concepts clés à analyser.
- Les théories ou modèles qui serviront de base à la recherche.

1.3.6. Proposer des hypothèses (si nécessaire) : Pour certains types de mémoires (notamment ceux basés sur une démarche quantitative), la formulation d'hypothèses est essentielle. L'hypothèse est une réponse provisoire à la question de recherche, qui sera vérifiée ou réfutée au cours de l'étude. Elle doit être :

- Spécifique.
- Vérifiable par l'analyse des données.
- En lien direct avec la problématique.

Exemple d'hypothèses :

1. Les jeunes adultes universitaires sont plus influencés par les recommandations des influenceurs que par les publicités traditionnelles.
2. L'impact du marketing d'influence sur les réseaux sociaux varie en fonction du secteur : plus fort pour les cosmétiques, moindre pour l'électronique.

1.4. Les composantes d'une problématique :

Les éléments qui composent une problématique complète sont les suivants : (Raymond, 2006)

- Le thème. C'est l'énoncé du sujet de la recherche, ce dont nous allons parler, la zone de connaissance que nous allons explorer. Par exemple: l'aliénation.
- Le problème. Un problème de recherche est une interrogation sur un objet donné dont l'exploration est à la portée d'un chercheur, compte tenu de ses ressources et de l'état actuel de la théorie. Un problème de recherche doit pouvoir être traité de manière scientifique. Il se concrétise et se précise par une question de recherche.
- Les théories et les concepts. Il s'agit des théories qui s'appliquent aux divers aspects d'un problème de recherche. On entend généralement par là les théories constituées qui traitent d'une question dans une discipline donnée. Toute théorie repose sur un assemblage cohérent de concepts qui sont propres au domaine. Nous devons montrer notre connaissance de divers aspects du problème, mais aussi notre décision de ne nous attaquer qu'à un aspect très précis. On appelle quelquefois «état de la question» la recension des théories, des concepts et des recherches antérieures à la nôtre qui traitent de notre problème de recherche ou de problèmes connexes.
- La question. Il s'agit d'une concrétisation du problème. Ici, il faut prendre soin de formuler clairement et précisément notre question puisque c'est à celle-ci que nous tenterons de répondre. Généralement, un problème de recherche peut donner lieu à de multiples questions de recherche; une recherche bien construite n'aborde directement qu'une seule question à la fois.
- L'hypothèse. C'est la réponse présumée à la question posée. L'hypothèse est nécessairement issue d'une réflexion approfondie sur les divers éléments de la problématique. Sa fonction est double: organiser la recherche autour d'un but précis (vérifier la validité de l'hypothèse) et organiser la rédaction (tous les éléments du texte doivent avoir une utilité quelconque vis-à-vis de l'hypothèse).
- La méthode. Dans l'énoncé de la problématique, on doit indiquer comment on procédera pour accomplir les opérations qu'implique la recherche et tester l'hypothèse: critique des théories existantes, analyse de la documentation, sondage, entrevues, etc.
- Les références. Il ne faut pas multiplier les références inutilement, ni omettre de références importantes. Un ensemble de références équilibré comporte des ouvrages généraux, des ouvrages particuliers, des monographies et des articles de périodiques ayant directement servi à l'un ou l'autre aspect de la recherche.

4. Conseils pratiques pour réussir la formulation de sa problématique

- S'assurer de la faisabilité de la recherche: Avant de s'engager dans un sujet complexe, il faut vérifier l'accès aux données et aux ressources nécessaires.

- Formuler la problématique sous forme de question ouverte : il faut éviter les questions fermées (réponse par oui ou non) qui limitent la portée de l'analyse.
- Consulter son directeur de mémoire : Il est essentiel de valider la problématique avec l'encadrant afin de s'assurer qu'elle est bien orientée et pertinente.
- Rester flexible : La problématique peut évoluer au fur et à mesure de l'avancée dans la recherche. Éviter la rigidité, mais l'adapter en fonction des découvertes et des contraintes rencontrées.
- Relire et clarifier : Relecture plusieurs fois de la problématique pour s'assurer qu'elle est bien claire, concise et compréhensible.

Exercice : Choisissez un sujet de recherche qui vous intéresse et essayez de formuler une problématique en suivant les étapes suivantes :

1. Définir le sujet et le problème.
2. Faire une revue rapide de la littérature.
3. Formuler une question de recherche et une hypothèse.
4. Délimiter les limites de la recherche.

Une fois cet exercice réalisé, partagez votre problématique avec vos pairs ou votre encadrant pour obtenir des retours et affiner votre formulation.

2. Formulation de l'hypothèse de recherche

Toute démarche sérieuse se fait en vue d'un objectif ou de quelques objectifs, de même qu'on l'entreprend avec une idée préconçue de ce qui pourrait advenir, de ce qu'on voudrait obtenir: il ne faut pas confondre ces hypothèses de travail, de nature générale et partiellement subjective, et l'« hypothèse de recherche » qui, strictement parlant, est l'apanage de la recherche expérimentale et en fournit l'objectif. C'est à ce type de recherche que nous référons ici expressément.

2.1. Nature de l'hypothèse de recherche :

Une hypothèse de recherche est la réponse présumée (provisoire) à la question qui oriente une recherche. Un objectif de recherche est la contribution que les chercheurs espèrent apporter à un champ de recherche en validant ou en invalidant une hypothèse.

L'hypothèse de recherche, dans sa formulation définitive, représente le modèle explicatif retenu et annonce à la fois l'expérimentation à faire, dans ses grandes lignes. C'est dire qu'elle est l'aboutissement d'un long processus constructif (l'élaboration de la problématique) et que, de préoccupation plus ou moins bien verbalisée au départ, elle doit progresser vers une expression qui joint justification théorique et conditions matérielles d'expérimentation.

Une hypothèse est une supposition qui est faite en réponse à une question de recherche. Une recherche ne comporte normalement qu'une seule hypothèse principale,

qu'elle cherche précisément à confirmer ou à infirmer. Évidemment, la forme que prend l'hypothèse varie selon le type de recherche qu'on entreprend.

Dans une *recherche appliquée*, l'hypothèse prend la forme d'une solution à un problème particulier. Il peut être assez difficile de vérifier ce genre d'hypothèse, car il faut avoir le temps, les moyens et les instruments pour tester l'hypothèse. Par exemple, de nombreuses thérapies en psychologie ne sont que *présument* plus efficaces que l'effet placebo; elles sont extrêmement difficiles à évaluer, car les bases et les moyens de comparaison manquent. Par contre lorsqu'une solution effective est trouvée — une technologie par exemple — alors l'hypothèse se trouve confirmée de manière éclatante.

Dans une *recherche conceptuelle*, l'hypothèse prendra généralement la forme d'une définition, d'un élément de définition, ou encore de la description de certaines relations du concept étudié avec d'autres concepts: il s'agit de préciser le sens ou l'usage d'un concept donné. Ce genre d'hypothèse mène à une recherche livresque à la suite de laquelle le chercheur fera des propositions particulières.

Dans une *recherche théorique*, l'hypothèse sera plus ambitieuse que dans une recherche conceptuelle, bien que du même genre. L'hypothèse sera alors soit la démonstration de la supériorité d'une certaine théorie sur les autres, soit l'élaboration d'une nouvelle théorie ou de nouvelles applications à une théorie existante, ou encore la reformulation d'une théorie. Par exemple, on peut reformuler une théorie en la transformant en modèle applicable à un domaine particulier de recherche.

Dans une *recherche empirique qualitative*, l'hypothèse concerne un rapport, entre deux ou plusieurs phénomènes, que nous croyons pouvoir constater dans la réalité. On supposera qu'un certain phénomène est la cause d'un autre, ou qu'il en est une conséquence, ou encore que certains rapports combinés entre eux ont des effets particuliers. On évoquera des concepts explicatifs ou on proposera des formes de classification. Une hypothèse qualitative concerne toujours des faits que l'on ne peut pas quantifier ou dont l'approche ne peut être que qualitative en raison de la nature même de ce qui est étudié (certaines réalités psychologiques ou certains faits historiques, par exemple).

Dans une *recherche empirique quantitative*, la notion d'hypothèse est beaucoup plus précise que dans les autres cas. Elle concerne la réalité des faits sous une forme vérifiable par des observations ou des expérimentations données. En fait, on considère souvent qu'il s'agit là du type de recherche le plus intéressant et le plus important dans plusieurs sciences humaines, comme la psychologie, la psychosociologie, l'économie, les sciences de l'éducation, etc. Par contre, elle ne peut être pratiquée en histoire, et elle est très difficilement applicable en anthropologie, où les méthodes qualitatives priment.

Ce serait donc une erreur de réduire toute la recherche en sciences humaines à la seule *méthode expérimentale*, mais, là où elle peut être pratiquée, il faut reconnaître qu'il s'agit d'une approche particulièrement instructive et rigoureuse. Généralement, dans une recherche de ce type, le chercheur formulera son hypothèse de recherche et prendra ses mesures en fonction de la possibilité qu'elles offrent d'accepter ou de rejeter son hypothèse.

2.2. Origines de l'hypothèse :

1. L'observation de faits quotidiens peut amener le chercheur à faire des suppositions

2. Dans le cadre de ses activités, le chercheur peut être confronté de façon fortuite à un phénomène qu'il vise à expliquer
3. La réflexion critique sur une théorie amène le chercheur à s'interroger sur les limites de celle-ci
4. La synthèse d'études exploratoires (revue documentaire, entretiens individuelles ou de groupe...) amène le chercheur à formuler une hypothèse plausible fondée sur ces données

2.3. Rôles de l'hypothèse :

La formulation des hypothèses ne doit pas être prise à la légère :

1. Établir des relations entre des faits, des variables ou des concepts et formuler une loi ou un principe.
2. Orienter la sélection des éléments à observer ou des données à recueillir pour répondre aux questions soulevées dans la problématique.
3. Apporter des indications précises quant au choix de terrain pour la recherche, donc sur le plan de recherche ou design d'étude (type de recherche et méthodologie).

2.4. Validité de l'hypothèse :

➤ Quatre conditions de validité:

1. Vérifiable
 - ❖ Repose sur des concepts clairs satisfaisant aux critères de communicabilité et d'opérationnalité de la communauté scientifique
 - ❖ Les termes doivent mettre en relation des faits (pas des opinions ou des croyances), des variables ou des concepts
 - ❖ On doit éviter l'utilisation de termes sujets à des interprétations multiples ou vagues (certains adjectifs p. ex.)
2. Spécifique
 - ❖ Éviter les généralités
 - ❖ Utiliser des indicateurs précis pour quantifier les termes
3. Rattachable à une théorie
 - ❖ Doit être conforme aux connaissances scientifiques acquises...
 - ❖ Mais peut venir compléter une théorie existante, voire contredire un élément de cette théorie
4. Justifiée
 - ❖ Même une hypothèse intuitive ne peut pas être arbitraire
 - ❖ Des indications scientifiques doivent permettre de croire que l'hypothèse est plausible (observations, raisonnement logique, fondements théoriques...)

2.5. Types d'hypothèses :

En sciences sociales on distingue trois types d'hypothèses suivant leur niveau d'abstraction :

- a) Des hypothèses supposant l'existence d'uniformités : elles s'emploient à quantifier des comportements (exemple : rapport entre taux de divorce et revenus des ménages). L'intérêt de telles hypothèses est de corriger des préjugés ou de préciser ce qui est déjà connu.

- b) Hypothèses supposant l'existence de liens logiques : c'est le cas de comportements particuliers que l'on trouve dans les groupes minoritaires. Il s'agit d'épurer les constatations pour garder les caractéristiques communes à ces différents groupes et expliquer leur comportement.
- c) Hypothèses concernant des relations entre variables analytiques : ce 3e type implique la formulation de relations entre variables complexes, par exemple l'influence du niveau économique, de la religion etc. sur le taux de fécondité.

Dans son livre « Manuel d'initiation à la recherche en travail social », Lièvre et al (2016) énumèrent les types d'hypothèses suivants : Pour illustrer ces différents types d'hypothèses à partir d'une question de départ, prenons l'exemple de la question suivante : "Quelles sont les difficultés d'insertion des jeunes de la mission locale ?"

1. Une hypothèse descriptive consisterait à énumérer les difficultés que rencontrent ces jeunes (par exemple, des difficultés psychologiques, économiques, sociales), et qui ont une incidence directe sur l'insertion des jeunes de mission locale.
2. Une hypothèse explicative en termes de facteurs serait à même d'identifier les notions essentielles qui semblent gouverner les difficultés d'insertion de ces jeunes (par exemple, le niveau de formation scolaire, la profession des parents et la représentation qu'a le jeune du monde du travail, et leur impact sur l'insertion des jeunes de mission locale).
3. Une hypothèse explicative en termes de typologie serait à même de construire deux ou trois profils de jeunes en combinant les facteurs explicatifs qui rendent compte des difficultés rencontrées par les jeunes.
4. Un dernier type d'hypothèse (la plus difficile), l'hypothèse en termes de processus, c'est-à-dire que l'on introduit la variable temps dans les typologies proposées et qu'en définitive c'est la trajectoire des jeunes associée à des facteurs explicatifs qui rend compte des difficultés d'insertion.

2.6. L'expérimentation ou la vérification de l'hypothèse :

Elle concerne avant tout la preuve et exige des conditions spécifiques de rigueur. L'expérimentation est devenue garante de la méthode. Elle se ramène pour l'essentiel à une observation systématique de résultats.

2.6. La formulation des hypothèses

Rappelons que la formulation des hypothèses consiste en la transformation des questions centrales (soulevées par le problème après son élaboration) en suppositions (assorties de leurs conséquences) pouvant générer une procédure systématique et complète de vérification (ce qui constituera, rappelons-le, le corps de la recherche).

Il existe deux grandes façons de formuler des hypothèses :

2.6.1. La formulation à priori

C'est le cas le plus simple et le plus direct. Il s'agit tout simplement d'émettre une supposition à priori qui soit réaliste, logiquement concevable et, ensuite, d'associer à cette supposition les facteurs, variables, indicateurs, indices... qui peuvent la sous-tendre, la justifier et éventuellement contribuer à la confirmer ou à l'infirmier.

« À chaque crise économique s'associe une augmentation significative du nombre de suicides ». « Le degré de bureaucratisation a tendance à s'élever avec la taille de l'entreprise »...

Bien évidemment, ces suppositions ne sont pas générées gratuitement, sans fondements ni connaissances préalables. Elles s'appuient sur des observations, des constatations, des calculs, des comparaisons...

2.6.2. La formulation après élaboration

C'est le cas le plus courant ; les problèmes ne se présentent pas toujours de façon suffisamment simple pour permettre une supposition directe, il faut donc, dans l'écrasante majorité des cas élaborer les bases de cette supposition.

Il faut ici se débarrasser de toute idée préconçue et de tout préjugé, c'est l'observation et la documentation systématique, et elles seules, qui guident les suppositions.

Nous verrons plus loin que ce travail de préparation et d'élaboration des hypothèses constitue l'essentiel de ce qu'on appelle la pré-enquête. Contentons-nous de préciser pour l'instant qu'on peut effectuer cette tâche de plusieurs façons (qu'on combine en général) :

- Analyse de matériel existant (statistiques, rapports, fichiers...).
- Interviews de personnes-ressources (bien informées sur le problème).
- Interviews exploratoires de personnes appartenant à la population sur laquelle va porter l'enquête, concernées ou touchées par le problème.
- Étude de travaux similaires sur des problèmes similaires.
- Interviews de personnes indirectement concernées ou intéressées par le sujet (même si non expertes ou non touchées par le problème).

3. objectifs de la recherche en sciences sociales

L'enquête en sciences sociales est une méthode essentielle pour comprendre les comportements, opinions, ou relations au sein des groupes humains. Ses objectifs visent à produire des données empiriques permettant d'explorer, de décrire, d'expliquer, ou de prédire des phénomènes sociaux.

Les objectifs d'une enquête en sciences sociales se déclinent en plusieurs niveaux, selon la finalité de la recherche. Ces objectifs doivent être clairs, mesurables et alignés avec la problématique de recherche.

Les objectifs de l'enquête sont les résultats ou connaissances que le chercheur souhaite obtenir à travers la collecte et l'analyse des données.

3.1. Les principaux objectifs d'une enquête en sciences sociales

3.1.1. Explorer un phénomène : L'exploration consiste à collecter des données sur un phénomène peu connu ou peu étudié où son objectif est d'identifier des tendances générales, des hypothèses ou des pistes de recherche.

-Exemple : Étudier les comportements des jeunes face aux nouvelles formes de travail (freelance, télétravail).

3.1.2. Décrire une situation ou un phénomène : La description vise à fournir un portrait détaillé et fidèle de la réalité observée. Où son objectif est d'identifier des caractéristiques, des comportements ou des structures.

- Exemple : Décrire les habitudes de consommation des ménages face à l'inflation.

3.1.3. Expliquer des relations entre variables : L'explication cherche à comprendre les mécanismes ou les causes sous-jacentes à un phénomène où son objectif est d'identifier des relations causales ou des corrélations entre des variables.

- Exemple : Analyser l'impact de l'éducation parentale sur la réussite scolaire des enfants.

3.1.4. Tester une hypothèse : Tester une hypothèse consiste à vérifier si les données empiriques confirment ou invalident une proposition théorique où son objectif est de valider des théories ou des modèles existants.

- Exemple : Vérifier si l'utilisation des réseaux sociaux accroît l'isolement social chez les jeunes adultes.

3.1.5. Comparer des groupes ou des situations : La comparaison vise à analyser les différences ou similitudes entre deux groupes, contextes ou périodes dont son objectif consiste à identifier les facteurs distinctifs et leurs impacts.

- Exemple : Comparer les perceptions du télétravail entre les hommes et les femmes.

3.1.6. Prédire des tendances : Prédire consiste à anticiper les évolutions futures basées sur les données actuelles dont son objectif est de fournir des éléments d'aide à la décision pour les politiques publiques ou les entreprises.

- Exemple : Anticiper les impacts économiques de la transition énergétique dans une région donnée.

3.2. Caractéristiques d'un bon objectif : les objectifs doivent être caractérisés de :

- Clarté : Les objectifs doivent être formulés de manière précise et compréhensible.

- Faisabilité : Ils doivent être réalisables avec les ressources disponibles (temps, budget, outils).

- Pertinence : Ils doivent être alignés avec la problématique de recherche.

- Mesurabilité : Ils doivent permettre de collecter des données vérifiables et quantifiables.

3.3. Exemples d'objectifs en fonction du type d'enquête

Type d'enquête	Objectif principal	Exemple
Exploratoire	Identifier des tendances ou hypothèses	Comprendre l'émergence des "digital nomads"
Descriptive	Fournir une description détaillée	Décrire les habitudes alimentaires des jeunes en milieu urbain.
Explicative	Identifier des relations causales	Analyser l'effet de l'éducation sur la participation politique.
Comparative	Analyser les différences entre groupes	Comparer les préférences de loisirs entre générations
Prédictive	Anticiper les évolutions futures	Prédire l'impact de l'automatisation sur l'emploi

4. Concepts clés dans la recherche

Les « concepts clés » dans la recherche scientifique désignent les notions fondamentales ou centrales sur lesquelles repose une étude. Ces concepts servent à structurer la réflexion, à définir les dimensions d'analyse et à guider la collecte ainsi que l'interprétation des données. Ils doivent être clairement définis pour éviter toute ambiguïté et garantir la rigueur scientifique.

Les « concepts clés » jouent un rôle fondamental dans la recherche scientifique, car ils structurent et orientent l'ensemble du processus de recherche. Ils sont essentiels pour clarifier les intentions du chercheur, définir les limites de l'étude et assurer la rigueur scientifique. Leur importance réside dans leur capacité à transformer des notions abstraites en éléments concrets et mesurables, facilitant ainsi l'analyse et l'interprétation des résultats.

Il existe deux types de définitions pour les concepts clés :

4.1. Définition théorique :

- Elle repose sur une approche abstraite ou académique.
- Décrit le concept en termes généraux, en se basant sur des théories ou des travaux antérieurs.
- Exemple : Le stress peut être défini théoriquement comme une réponse psychologique et physiologique face à des pressions ou menaces perçues.

4.2. Définition opérationnelle (ou concept opérationnel) :

- Elle spécifie comment mesurer ou observer concrètement le concept dans le cadre de la recherche.
- Rend le concept mesurable ou applicable dans une situation donnée.

- Exemple : Le stress peut être défini opérationnellement comme une augmentation du taux de cortisol dans le sang ou une élévation de la fréquence cardiaque.

4.3. Rôle des concepts clés :

1. Structuration de la problématique :

- Les concepts clés permettent d'organiser la réflexion autour du sujet de recherche.
- Ils aident à formuler clairement la question de recherche et les objectifs.

2. Clarification des termes :

- En définissant précisément les concepts, le chercheur évite toute ambiguïté ou mauvaise interprétation.
- Une définition claire favorise la compréhension partagée entre le chercheur, les participants et le lecteur.

3. Formulation des hypothèses:

- Les concepts clés servent de base pour construire les hypothèses ou les questions de recherche.
- Ils permettent de spécifier les relations entre les variables étudiées.

4. Délimitation du champ d'étude:

- Ils aident à cadrer la recherche en délimitant les aspects précis à étudier, excluant ainsi les éléments non pertinents.
- Par exemple, si l'étude porte sur la motivation au travail, les concepts doivent préciser les dimensions de la motivation considérées.

5. Orientation méthodologique :

- Les concepts clés orientent le choix des outils et des méthodes de collecte et d'analyse des données.
- Une définition opérationnelle des concepts guide la manière dont ils seront mesurés ou observés.

6. Comparabilité des résultats:

- Des définitions standardisées ou bien formulées facilitent la comparaison des résultats avec d'autres études similaires.
- Cela contribue à la validation des résultats et à leur généralisation.

7. Assurance de la rigueur scientifique:

- Les concepts clés, définis de manière précise et exhaustive, renforcent la crédibilité et la reproductibilité de la recherche.

Exemple pratique :

Dans une recherche sur l'impact du « climat organisationnel » sur la « motivation des employés »:

- Le « climat organisationnel » peut être théoriquement défini comme l'ensemble des perceptions des employés concernant leur environnement de travail.

- Il pourrait être opérationnellement défini par une échelle d'évaluation composée de 20 items mesurant différents aspects de l'environnement organisationnel (relations hiérarchiques, reconnaissance, etc.).

Chapitre 3 : Matériels et méthodes suivies dans la recherche**1. Pré-enquête et enquête proprement dite :**

Les enquêtes sont des outils fondamentaux en sciences sociales pour collecter des données empiriques. La réussite d'une enquête repose souvent sur une bonne préparation, notamment grâce à une « *pré-enquête* », et sur une exécution rigoureuse de « *l'enquête proprement dite* ».

1.1. Pré-enquête :

1.1.1. **Définition :** La pré-enquête est une phase exploratoire qui précède l'enquête principale. Elle vise à tester la faisabilité et la validité des outils méthodologiques. Elle permet d'identifier les éventuels ajustements nécessaires avant la collecte à grande échelle (Babbie, 2020).

1.1.2. Objectifs

- Vérifier la faisabilité et compatibilité du thème de recherche avec le terrain.
- Vérifier les outils (questionnaires, guides d'entretien, observation...etc) : Clarté, pertinence, et formulation des questions et leurs adaptabilité avec la population d'études.
- Tester l'échantillonnage: Évaluer la représentativité et la pertinence du choix de la population cible.
- Évaluer la logistique: Temps, coût, et accessibilité des participants.
- Préparer l'équipe: Formation des enquêteurs et identification des difficultés potentielles.

1.1.3. Méthodologie de la pré-enquête

- Sélection d'un échantillon réduit : Généralement 5 à 10 % de l'échantillon total, représentatif de la population cible (Creswell & Creswell, 2018).
- Test des outils : Administration des questionnaires ou des entretiens pour évaluer leur pertinence et leur clarté.
- Analyse préliminaire : Identification des problèmes méthodologiques et ajustements.

1.2. Enquête proprement dite :

1.2.1. **Définition :** L'enquête proprement dite est la phase de collecte de données à grande échelle auprès de l'échantillon cible, basée sur les outils finalisés après la pré-enquête (Bryman, 2016).

1.2.2. Objectifs :

- Collecter des données fiables pour répondre à la problématique de recherche.
- Analyser les relations entre variables (corrélations, causalités).
- Produire des résultats généralisables (si l'échantillon est représentatif).

1.2.3. Étapes de l'enquête

1. Finalisation des outils : Intégration des ajustements identifiés lors de la pré-enquête.
2. Formation des enquêteurs : Formation sur les objectifs et la méthodologie.
3. Collecte des données :
 - Modes de collecte : Questionnaires en ligne, entretiens face à face, entretiens téléphoniques.
 - Supervision : Contrôle qualité pendant la collecte.
4. Analyse des données: Traitement statistique (SPSS, Amos, Excel,) ou analyse qualitative (NVivo).

1.2.4. Logistique

- Planification des déplacements.
- Préparation des matériels nécessaires (imprimés, tablettes, outils d'enregistrement).
- Gestion du temps pour respecter les délais.

Voici une liste des erreurs fréquentes dans la pré-enquête et l'enquête proprement dite.

1.3 Erreurs fréquentes dans la pré-enquête**1.3.1. Mauvaise définition de la problématique**

- Description : Une problématique mal définie entraîne des outils de collecte inadaptés. Cela peut conduire à des résultats incohérents ou inutilisables.
- Solution : Clarifier les objectifs de la recherche avant de concevoir les outils (Quivy & Van Campenhoudt, 2018).

1.3.2. Choix inapproprié de l'échantillon

- Description : L'échantillon sélectionné pour la pré-enquête peut ne pas être représentatif de la population cible, ce qui biaise les tests.
- Solution : S'assurer que l'échantillon réduit est varié et proche de la composition de l'échantillon final (Blanchet & Gotman, 2010).

1.3.3. Problèmes de formulation des questions

- Description : Des questions ambiguës, trop complexes ou biaisées peuvent limiter la compréhension des participants.
- Solution : Tester systématiquement la clarté et la pertinence des questions avant de les valider (De Singly, 2017).

1.3.4. Négligence des tests techniques

- Description : Les outils numériques ou logiciels utilisés peuvent rencontrer des problèmes techniques qui n'ont pas été anticipés.
- Solution : Tester les outils dans les conditions réelles de l'enquête (Javeau, 1996).

1.3.5. Sous-estimation de la logistique

- Description : Mauvaise planification des ressources nécessaires (temps, budget, personnel).
- Solution : Prévoir un budget détaillé et ajuster les ressources en fonction des résultats de la pré-enquête (Ghiglione & Matalon, 2018).

1.4. Erreurs fréquentes dans l'enquête proprement dite**1.4.1. Biais dans la sélection de l'échantillon**

- Description : Si l'échantillon final n'est pas représentatif de la population cible, les résultats risquent de ne pas être généralisables.
- Solution : Utiliser une méthode d'échantillonnage probabiliste pour garantir une bonne représentativité (Quivy & Van Campenhoudt, 2018).

1.4.2. Manque de formation des enquêteurs

- Description : Une équipe d'enquêteurs mal formée peut introduire des biais dans la collecte des données, par exemple en influençant les réponses.
- Solution : Organiser des sessions de formation approfondies pour uniformiser la pratique des enquêteurs (Blanchet & Gotman, 2010).

1.4.3. Problèmes de supervision

- Description : L'absence de supervision peut conduire à des erreurs de collecte, telles que des données incomplètes ou erronées.
- Solution : Nommer des superviseurs pour garantir la qualité des données et identifier les problèmes sur le terrain (De Singly, 2017).

1.4.4. Questions mal adaptées au contexte

- Description : Les questions peuvent être mal comprises en raison de différences culturelles, linguistiques ou éducatives.

- Solution : Adapter le langage et le contenu des questions au public cible, en tenant compte de son contexte socioculturel (Javeau, 1996).

1.4.5. Gestion inefficace des données

- Description : Les données collectées peuvent être mal enregistrées, perdues ou non analysables.

- Solution : Utiliser des outils numériques fiables et sauvegarder les données régulièrement (Ghiglione & Matalon, 2018).

2. Approches et méthodes suivies dans la recherche

Le choix de la méthode et de l'approche dans la recherche en sciences sociales dépend de plusieurs facteurs, qui peuvent être regroupés en quatre grandes catégories : l'objectif de la recherche, la nature de la problématique, le cadre théorique et épistémologique, et les contraintes pratiques.

- 2.1. **Qu'est ce qu'une méthode de recherche** : La méthode de recherche scientifique : est l'ensemble de conduites logiques et organisées à suivre pour atteindre des objectifs et pour répondre aux hypothèses posées. Il s'agit de l'outil à partir duquel le chercheur développe ses connaissances en recherche, et les modes opératoires employés dans le travail de recherche. Son rôle est très important. Elle permet d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations, et de démontrer à d'autres chercheurs que les résultats de la recherche peuvent être reproduits et qu'ils sont fiables. L'utilisation d'une méthode de recherche rigoureuse, permet de distinguer les faits des croyances.
- 2.2. **Importance du choix de la méthode scientifique** : La recherche est une investigation organisée pour résoudre des problèmes, tester des hypothèses, ou inventer de nouveaux produits [23]. Elle demande par conséquent une méthode scientifique, des outils, des instruments et des moyens adaptés à une action ou une recherche. Il existe plusieurs méthodes de recherche scientifique, la meilleure méthode est elle qui s'adapte le mieux au type et au domaine de recherche.
- 2.3. **Les critères d'une méthode scientifique (scientificité)** : Certains critères importants doivent caractériser la méthode scientifique, dont :
 - a) l'utilisation d'un modèle de référence qui désigne les limites de l'étude (on part d'une question, de la définition d'un problème, d'outils, et de techniques);
 - b) la concordance des données dans un système théorique : dont les relations connues entre différentes variables devraient conduire à une explication d'un phénomène et à une simplification de la réalité ;
 - c) le principe de vérification : les résultats d'une recherche doivent être vérifiables à partir d'un protocole de recherche défini ;
 - d) la recherche de l'objectivité ; cela implique la remise en question des connaissances acquises, et de soumettre les faits et les théories à un examen critique.
- 2.4. **Choix et conception d'une méthode de recherche** : Une méthodologie de recherche prend naissance à partir d'un problème à résoudre. Il existe nombreuses et diverses méthodes, et vue la complexité croissante des sujets de recherche. Le choix d'une méthode appropriée demande une réflexion qui prend en compte les différents facteurs qui orientent ce choix dont:
 - La problématique : la nature de la question ou des objectifs de recherche,
 - Le contexte professionnel.
 - Les intérêts de l'intervenant-chercheur associés à ce contexte [24].

Selon H. Ben Aissa (2001), il faut passer par les étapes suivantes pour choisir une méthode

de recherche:

- 1) Définir le problème et la question de recherche.
- 2) Définir et comprendre le champ d'investigation
- 3) Déterminer la méthodologie à appliquer en vue de l'action (figure 3).

Une fois que la méthode de recherche est définie, le chercheur procède à certaines activités telles que :

- La demande d'autorisations appropriées selon la méthode de recherche afin d'effectuer des mesures, des tests, ou des enquêtes, et l'organisation de rendez vous avec certains acteurs.
- La construction des outils de collecte de données. Ex : un questionnaire, un guide d'entrevue, ou une méthode de prélèvement de spécimens.
- La définition de l'échantillon de l'étude.
- La préparation un plan d'analyse des données recueillies.
- La réalisation d'un test d'essai puis son ajustement au besoin, selon les résultats obtenus.

2.5. Les différents niveaux de recherche : Le travail de recherche est une tâche difficile qui permet au chercheur de: Résoudre un problème, d'analyser et de discuter des résultats fournis dans des travaux antérieurs. Il permet également d'examiner un procédé, et de poser une nouvelle théorie. Il existe trois niveaux essentiels dans la recherche:

2.5.1. La description : La description peut représenter le premier niveau d'une recherche; ou elle peut exposer les résultats d'une observation ou d'une enquête exploratoire. Elle consiste à déterminer la nature et les caractéristiques des phénomènes et parfois à établir les associations entre eux.

2.5.2. La classification : La classification consiste à regrouper, à mettre en ordre afin de faire des rapprochements ou des comparaisons. Ce qui permet d'organiser, ou de grouper les faits étudiés, sous des catégories pour être mieux compris.

2.5.3. L'explication / compréhension : Expliquer, c'est le troisième niveau de recherche qui permet de montrer le pourquoi et le comment du comportement d'un phénomène, de son apparition, de sa structure...L'explication consiste donc à clarifier les relations entre des phénomènes et à déterminer pourquoi ou dans quelles circonstances, tels phénomènes ou tels événements se produisent.

2.6. Classification des approches de recherches

Il existe plusieurs classifications de la nature et du type de recherche, parmi lesquelles

2.6.1. Classification selon le degré de “théorisation

On distingue deux types de recherche ;

2.6.1.1. La recherche action : Elle est considérée comme processus interactif. Le chercheur y est impliqué au sein de l'organisation. Il est participant actif dans la résolution des problèmes.

2.6.1.2. La recherche pure ou fondamentale : Elle aboutit au développement de théories plutôt qu'à des solutions à des problèmes pratiques. Elle permet d'avancer sur les développements théoriques.

2.6.2. Classification selon la finalité

Il existe différents types d'approches pouvant être résumées comme suit:

- Les études exploratoires et explicatives ;
- Les études descriptives et corrélationnelles ;
- Les études corrélationnelles-explicatives ;
- Les études expérimentales, explicatives et prédictives ;
- Et les études qualitatives.

2.6.3. Classification selon les modes d'investigation

Les modes d'investigation sont identifiés par les objectifs du chercheur. Il existe trois modes d'investigation : l'approche quantitative, l'approche qualitative et l'approche mixte.

2.6.3.1. L'approche quantitative : Elle a le but d'assembler des données quantifiables. Cette méthode se base sur des instruments de collecte de données quantitatives, caractérisées par la fiabilité et la validité. L'approche quantitative récolte des données chiffrées pouvant être utilisées dans des analyses descriptives ou de corrélation, des tableaux et graphiques, et des analyses statistiques. Elle se distingue d'une approche qualitative par la plus grande linéarité du processus de recherche. Dans le cas d'enquêtes, les données se collectent par questionnaire fermé pour qu'elles soient facilement mesurées et fassent l'objet d'une analyse statistique. Ce type d'approche est caractérisé par l'objectivité, l'insistance sur les faits ; et les relations causales.

2.6.3.2. Approche qualitative : Dans l'approche qualitative, le chercheur tente de comprendre un phénomène particulier plutôt que de le démontrer ou de le contrôler. La méthode qualitative traite des données difficilement quantifiables ou mesurables. Cette méthode recourt à des techniques de recherche qualitatives pour étudier des faits

particuliers qui fournissent des données de contenu (non chiffrées). Elle se caractérise donc par sa méthode d'analyse de données, non par les données même.

Dans une approche qualitative de la recherche, le chercheur évitera d'établir des hypothèses avant la collecte de données. Bien au contraire, il tient à rester ouvert à de nouvelles voies qui se dégageraient au fur à mesure du processus de recherche le plus souvent par va-et-vient entre collecte et analyse ce qui permet à la connaissance de se former progressivement, par un processus circulaire, et non linéaire.

2.6.3.3. L'approche mixte : Cette approche combine les avantages de l'approche qualitative à ceux de l'approche quantitative pour des fins de compréhension et de confirmation. Les deux approches se complètent: L'approche qualitative permet de récolter énormément d'informations. L'approche quantitative permet de poser des hypothèses. Et de réaliser la recherche le plus souvent en conduisant une enquête par questionnaires.

3. Techniques de collecte de données :

La collecte de données en psychologie du travail, comme dans les autres branches des sciences sociales, est cruciale pour développer des théories, tester des hypothèses et élaborer des solutions pratiques pour améliorer le bien-être des employés et l'efficacité organisationnelle. Dans ce cours, nous explorerons les différentes techniques de collecte de données adaptées à ce domaine, en mettant l'accent sur la rigueur méthodologique, les outils d'évaluation et les normes éthiques.

3.1.Observation

L'observation qui occupe une place importante dans le processus de recherche représente un mode d'investigation direct qui se fait en milieu naturel. L'observation scientifique est différente de l'observation courante et intuitive que l'on réalise dans la vie courante et quotidienne. C'est un processus orienté par un objectif pour en recueillir des informations. Elle se distingue par son caractère rigoureux et construit. Par opposition aux découvertes occasionnelles ou fortuites qui n'obéissent à aucune règle.

3.1.1. Définition

L'observation est définie par un regard systématique porté sur une situation sans que celle-ci soit modifiée. Elle comprend l'ensemble des opérations par lesquelles les hypothèses et les concepts sont soumis à l'épreuve des faits, et confrontés à des données observables. Elle est donc conçue en fonction d'un cadre théorique de référence. Par cette technique, les informations sont rassemblées par sélection, provocation, enregistrement des phénomènes, des faits, des comportements et environnement. Elles seront par la suite systématiquement analysées.

L'observation comprend l'ensemble des opérations par lesquelles le modèle d'analyse est soumis à l'épreuve des faits, confrontés à des données observables.

- L'observation comporte en effet trois opérations :
- concevoir l'instrument capable de fournir les informations adéquates et nécessaires pour tester les hypothèses, par exemple un questionnaire d'enquête, un guide d'interview ou une grille d'observation directe ;

Selon P. Benedetto (2007), « Quel que soit le domaine exploré, le but de toute observation est de réaliser dans un premier temps une image précise d'un phénomène. » Une observation peut s'effectuer suivant deux types de démarches :

- Une approche non structurée d'observations instantanées qui vise à fournir une description aussi complète que possible. Dans ce cas, l'objectif est de recueillir le plus d'informations variées sur les différents aspects du phénomène. On peut aussi appeler cette observation, une observation sans grille.
- Approche structurée de l'observation, cette fois-ci avec grille, basée sur un plan systématique de collecte de données.

3.1.2. Les typologies de l'observation :

Différentes techniques d'observation sont utilisées par les chercheurs dans le cadre de leurs travaux. Le choix entre une technique d'observation et une autre dépend essentiellement d'un certain nombre de conditions liées aux objectifs de la recherche et à son contexte.

3.1.2.1. Observation dans une situation expérimentale

Il est possible que les questions de recherche nécessitent de provoquer artificiellement l'événement pour pouvoir l'observer. Dans de tels cas, il est nécessaire de créer intentionnellement l'événement afin de l'observer. Les expériences, quant à elles, se déroulent généralement dans un lieu neutre spécifié par le chercheur, souvent dans un laboratoire. Dans cet essai, la barre est placée à des hauteurs différentes. On observe ensuite si l'individu la franchit par-dessus ou par-dessous. Le comportement est ensuite comparé entre les différents groupes d'âge, par exemple en comparant les adultes et les enfants.

3.1.2.2. Observation dans une situation naturelle

Dans le contexte de l'observation en milieu naturel, l'observateur se positionne dans l'environnement naturel des activités des personnes étudiées. En principe, le comportement ou le phénomène étudié n'est pas provoqué. Il peut être nécessaire d'attendre longtemps l'apparition spontanée du comportement étudié. Par exemple, si l'on souhaite étudier le fonctionnement des équipes de travail, notamment les facteurs qui provoquent des conflits interpersonnels (quand et pourquoi les personnes entrent en conflit), l'observateur, intégré dans la situation de travail, devra patienter jusqu'à ce que ces situations conflictuelles se produisent réellement.

3.1.2.3. L'observation ouverte (non participative)

Elle est utilisée pour la compréhension de phénomènes moins complexes. L'observateur ne s'insère pas dans le milieu étudié, et reste étranger au phénomène étudié pendant l'observation. Cette technique permet la réalisation de l'observation par des observateurs professionnels, ou spécialisés dans une discipline ou dans l'étude du type de phénomène observé.

3.1.2.4. L'observation participante

Dans ce type d'observation, l'observateur s'insère dans la vie du groupe qu'il observe comme s'il en fait partie, afin de partager les conditions humaines des sujets observés. Son but est de recueillir des données auxquelles un observateur externe n'aurait pas accès. Dans cette situation l'observateur étranger au départ devient acteur et participe au déroulement du phénomène qu'il étudie. L'observation participante est utilisée particulièrement par les anthropologues. Les sociologues, les urbanistes, et les architectes qui utilisent cette technique aujourd'hui. Ex : étude de la relation espace/ usager. Elle est utilisée pour comprendre des phénomènes complexes. Son efficacité exige la capacité pour le chercheur de subir une intégration, linguistique physique et culturelle au sein du groupe étudié.

3.1.2.5. Observation selon les focus de l'analyse

La méthode d'observation du comportement dépend également de la question de savoir si l'analyse porte sur des individus, des dyades ou des groupes.

3.1.2.5.1 Observation centrée sur un individu ou une interaction homme objet : Lorsqu'on étudie le comportement d'un individu, deux situations peuvent se présenter : soit l'analyse se concentre exclusivement sur le comportement de l'individu lui-même, soit elle porte sur le comportement de l'individu en interaction avec un objet ou une machine.

3.1.2.5.2. Observation centrée sur l'interaction dyadique : L'observation d'une dyade consiste à coder le comportement de deux individus simultanément pendant le même temps d'observation. Il s'agit du temps d'observation. Dans ce contexte, les données collectées doivent décrire le plus précisément possible la dynamique de l'interaction observée.

3.1.2.5.3. Observation centrée sur la dynamique du groupe : La collecte d'observations dans un cadre collectif est une tâche complexe qui nécessite des méthodologies appropriées. Parmi les solutions possibles, diverses méthodes d'échantillonnage décrites par Altmann (1974) sont possibles.

3.1.2.6. Observation selon le niveau d'analyse de « micro » à « macro »

En fonction de l'objectif de la recherche, les chercheurs doivent varier le niveau de détail de l'analyse du comportement. Par exemple, l'observation du comportement en biomécanique et en ergonomie physique peut nécessiter une micro-analyse avec une unité de temps de 1/100e de 3 dimensions au lieu de 2. L'analyse 3D implique l'étalonnage des zones de mouvement et des marqueurs corporels réfléchissants. Les chercheurs utilisent ensuite l'enregistrement vidéo avec quatre ou huit caméscopes. Dans les macro-observations où il n'est pas nécessaire d'observer au 1/100e de seconde, les chercheurs changent de méthode. Il n'est pas nécessaire de filmer jusqu'au 1/100e de seconde. Pour les observations à long terme (par exemple, une journée), le tournage n'est peut-être pas la meilleure solution. L'utilisation de différentes méthodes d'échantillonnage peut être pertinente.

3.1.2.7. L'observation dissimulée

Situation dans laquelle les personnes observées ne savent pas qu'elles le sont. Ce qui permet aux observateurs d'étudier leur comportement naturel. Deux possibilités se présentent au chercheur: il observe sans qu'il soit vu et en dissimulant certains outils (cameras cachées, magnétophones, miroirs à sens unique, .. etc.), ou il observe sans que les gens observés ne le sachent. Ex : Étude des archives documents publics concernant les factures d'utilisation de l'énergie par les ménages. Certaines méthodes d'observation dissimulée évoquent des questions d'éthiques que les chercheurs doivent résoudre avant de les utiliser.

3.1.3. Procédure de l'observation

L'observation se réalise en plusieurs étapes pouvant être résumées comme suit :

- Définir les questions précises auxquelles le chercheur est en quête de réponse.

- Choisir un type d'observation; selon les besoins de la recherche et les principes épistémologiques du chercheur.
- Choisir un échantillon lié à la question de départ.
- Elaborer une grille d'observation en vue d'orienter l'observation des objets ou de phénomènes.
- Entrée sur le terrain : il faut s'intégrer et se faire accepter en contactant des personnes clés et en présentant la recherche.
- Recueil de données.

3.1.4. Méthodologie de l'Observation en Psychologie du Travail

a. Préparation de l'Observation

Avant de procéder à l'observation, plusieurs éléments doivent être préparés :

- Objectifs de recherche : Définir clairement ce que l'on souhaite observer et pourquoi. Est-ce pour analyser les interactions sociales, la gestion du stress, ou la communication entre employés ?
- Sélection des participants : Déterminer qui sera observé et dans quel contexte (individus, groupes, équipes, etc.).
- Définition des comportements à observer: Cela peut inclure des comportements spécifiques comme la prise de parole, la gestion des conflits, les signes de stress, ou encore les stratégies de résolution de problèmes.
- Planification du cadre de l'observation: Choisir le lieu, le moment et la durée de l'observation. Ce cadre doit être en adéquation avec l'objectif de la recherche.

b. Conduite de l'Observation

Pendant l'observation, plusieurs techniques peuvent être utilisées pour recueillir les données :

- Prise de notes: Des observations détaillées sont notées sur le terrain. Ces notes peuvent être prises en temps réel ou de manière plus discrète.
- Enregistrement audio ou vidéo : Cela permet de capturer des interactions de manière plus objective et détaillée, et d'éviter la subjectivité du chercheur.
- Grilles d'observation : Dans le cas d'une observation structurée, des grilles spécifiques peuvent être utilisées pour noter la fréquence, l'intensité ou la durée des comportements observés.

c. Analyse des Données

L'analyse des données issues de l'observation dépend de la méthodologie choisie :

- Codification: Les comportements observés sont codifiés en catégories, ce qui facilite l'analyse quantitative ou qualitative.
- Analyse qualitative: Dans le cas d'observations non structurées, les données peuvent être analysées en recherchant des thèmes ou des motifs récurrents dans les comportements observés.
- Analyse statistique: Si des grilles d'observation structurées sont utilisées, les données peuvent être traitées de manière statistique pour identifier des tendances ou des relations.

3.1.5. Applications de l'Observation en Psychologie du Travail

a) Observation des Dynamiques de Groupe : Les chercheurs peuvent observer les interactions dans des équipes de travail pour analyser la répartition des rôles, les comportements de leadership, la gestion des conflits, et les relations de pouvoir au sein du groupe.

b) Étude des Comportements de Communication : Les observations des interactions informelles (par exemple, lors des pauses ou des réunions) peuvent fournir des informations sur les styles de communication, les comportements de coopération ou d'opposition, ainsi que sur la culture organisationnelle.

c) Analyse de la Performance au Travail : L'observation peut également être utilisée pour évaluer la performance des employés dans des situations spécifiques, comme des évaluations de performance, la gestion de tâches complexes ou la gestion du stress.

d) Études sur la Gestion du Stress : Les chercheurs peuvent observer les réactions des employés dans des situations stressantes ou sous pression pour identifier les stratégies d'adaptation, les signes de stress et les moyens de soutien social en milieu de travail.

3.1.6. Avantages et inconvénients de l'observation

3.1.6.1. Avantages

- ✓ Perception directe et immédiate de la réalité.
- ✓ Compréhension profonde des éléments ou de phénomènes.
- ✓ Obtention de données réelles ; dans l'observation participative, le chercheur n'étant plus regardé comme étranger, le groupe observé se comporte naturellement.
- ✓ L'observation est peu exigeante pour le groupe observé (il est légèrement sollicité).
- ✓ Elle procure une information non déformée, et sans intermédiaire.

3.1.6.2. Inconvénients

- ✓ L'étendue restreinte : L'étude se fait sur un groupe petit. Par conséquent il n'est pas rationnel de généraliser.

- ✓ L'observation participante engage le chercheur dans la vie d'un groupe ou d'une communauté ce qui peut affecter en profondeur la vision de l'observateur.
- ✓ Adaptation du chercheur à la vie communautaire, d'où la subjectivité des données collectées.
- ✓ Le chercheur est seul à observer, une lourde responsabilité lui incombe.
- ✓ Les personnes observées ont tendance à modifier leur comportement, du fait de la présence de l'observateur.
- ✓ Limites de la perception humaine.
- ✓ Risque de subjectivité : Certains objets ne sont pas décrits objectivement, mais plutôt à l'image du sujet observateur.

3.2.l'enquête :

L'enquête peut être définie comme une procédure de recherche qui consiste à recueillir des informations orales dans le but d'une généralisation, par interrogation d'une population d'individus, qui appartiennent à une population choisie ou à un échantillon représentatif d'un groupe plus large. L'enquête questionne précisément sur l'existence de corrélations. Elle est particulièrement adaptée pour les recherches qui visent l'investigation des attitudes, des croyances, des opinions, et des perceptions.

Les principaux procédés d'enquête sont le questionnaire et l'entretien.

3.2.1. Le questionnaire

3.2.1.1. Définition : Un questionnaire est un ensemble de questions structurées destinées à recueillir des données sur un sujet précis. Selon la nature des questions (ouvertes, fermées, échelles de Likert), le questionnaire peut être utilisé pour collecter des données quantitatives ou qualitatives. L'objectif principal du questionnaire est de recueillir des données systématiques qui peuvent être analysées pour tester des hypothèses, évaluer des programmes ou explorer des phénomènes.

Le questionnaire est l'un des outils les plus couramment utilisés pour collecter des données en recherche, en particulier dans les sciences sociales, y compris en psychologie du travail. Il permet de recueillir des informations sur les attitudes, les opinions, les comportements et les caractéristiques personnelles des répondants. Dans le cadre de cette section, nous allons explorer les principales étapes de conception et d'utilisation d'un questionnaire, ainsi que les meilleures pratiques méthodologiques.

3.2.1.2. Objectifs principaux :

- Mesurer des variables spécifiques (par exemple, la satisfaction au travail, l'engagement des employés, etc.).
- Analyser des relations entre différentes variables.

- Explorer des attitudes ou des perceptions envers des phénomènes sociaux ou organisationnels.

3.2.1.3. Etapes de construction d'un questionnaire

a) La phase initiale consiste au choix du type de questionnaire. Son élaboration doit être effectuée sur la base des objectifs de recherche, des concepts, du cadre théorique et du moyen de sa diffusion.

b) Le contrôle de validité : une campagne d'expérimentation doit être lancée par diffusion du questionnaire élaboré en vue de le tester sur un échantillon de personnes. Cette phase est indispensable pour la vérification du contenu des données recueillies, et la révision des questions formulées.

c) L'élaboration de la version finale du questionnaire: Certaines modifications seront apportées au questionnaire, pour obtenir sa version finale.

d) Le dépouillement : Interprétation et analyse des données recueillies par le questionnaire, diffusion et explication des résultats

Dans un autre cadre de recherche, la création d'un questionnaire est une étape clé dans le processus de collecte de données. Voici les principales étapes de la conception d'un questionnaire efficace :

a. Définir les objectifs de la recherche

Avant de créer un questionnaire, il est crucial de définir les objectifs de la recherche. Cela permet de déterminer quelles informations sont nécessaires et de sélectionner les types de questions appropriées.

b. Type de questions

- Questions fermées : Offrent des réponses prédéfinies (par exemple, oui/non, échelles de Likert, etc.).

- Questions ouvertes : Permettent aux répondants d'exprimer leurs opinions de manière libre.

- Échelles de mesure : Par exemple, des échelles de Likert à 5 ou 7 points pour mesurer des attitudes sur une échelle de "Fortement en désaccord" à "Fortement d'accord".

c. Clarté et concision des questions

Les questions doivent être formulées de manière claire et concise pour éviter toute ambiguïté. Elles doivent être compréhensibles pour les répondants afin d'assurer la validité des données.

d. Ordre et structure du questionnaire

Le questionnaire doit être bien structuré, avec une introduction expliquant son objectif, des instructions claires et des questions regroupées par thème. Les questions simples doivent venir en premier, et les plus complexes à la fin.

e. Validité et fiabilité

- Validité : Le questionnaire doit mesurer ce qu'il est censé mesurer. Par exemple, un questionnaire sur le stress au travail doit effectivement mesurer le stress, pas d'autres variables comme l'anxiété générale.

- Fiabilité: Les résultats doivent être cohérents si le questionnaire est administré à plusieurs reprises ou à différentes populations similaires.

3.2.1.4. L'administration du questionnaire :

Le questionnaire est administré aux sujets de plusieurs manières :

1. Soit directement par les chercheurs qui notent eux- mêmes les réponses des sujets.
2. Soit envoyé par voie postale (ou par courrier électronique) aux sujets.

3.2.1.5. L'élaboration du questionnaire

La création d'un questionnaire implique de formuler un ensemble de questions et de choix de réponses, et de les organiser de manière à ce que les réponses fournies permettent, après l'analyse des données, de fournir des informations pertinentes sur la problématique de l'étude (Boulan, 2015).

3.2.1.6. Éléments constitutifs du questionnaire

- a) L'introduction à l'enquête (donner envie ou inciter l'enquêté à répondre. Se présenter. Finalités et objectifs de l'étude, durée...) ;
- b) Les questions de quotas et de ciblage destinées à la sélection de la population visée par l'étude (questions de ciblage visant à identifier et isoler la catégorie, la « cible » de l'étude : Ex : les utilisateurs d'un service) ;
- c) Les filtres, visant à orienter les interviewés dans les parties du questionnaire selon leurs réponses aux questions (orienter les enquêtés dans les parties du questionnaire selon leurs réponses aux questions (Ex : Mangez-vous du couscous chaque vendredi.... Si oui) ;
- d) Les (blocs de) questions identifiées comme nécessaires pour répondre aux objectifs de l'étude ;
- e) Les consignes aux enquêteurs ou aux enquêtés (visent à fournir des précisions sur les modalités de réponses à apporter à une question ou à un bloc de questions. Il s'agit d'indication du type « une réponse par ligne », « plusieurs réponses possibles ») ;
- f) Les transitions, visant à marquer des changements de sujets (Ex : si vous permettez on passe à la question suivante. Je voudrais aborder un autre sujet.) ;

g) Une formule de remerciement : prévoir une formule de remerciement en fin de questionnaire, par politesse et effectivement pour remercier l'interviewé d'avoir consacré du temps à répondre.

3.2.2. Formulation des questions du questionnaire :

Selon Henri Boulan (2015), un questionnaire de qualité doit respecter plusieurs conditions afin de devenir un outil de collecte de données efficace et rigoureux. Les chercheurs, qu'ils soient débutants ou expérimentés, doivent être conscients que l'élaboration d'un questionnaire n'est pas une tâche facile, et qu'elle nécessite un travail minutieux et précis. Parmi les principales conditions identifiées par l'auteur du livre "Le questionnaire d'enquête" (2015), on retrouve les éléments suivants :

a) Le style linguistique, le vocabulaire et la terminologie utilisés doivent être accessibles à tous les répondants, en tenant compte de leur niveau intellectuel. Il est important de noter que les chercheurs ne font pas partie de l'échantillon. Il est donc recommandé que même les questionnaires en ligne adoptent un style verbal, en utilisant des phrases courtes et un langage direct. Il convient d'éviter l'utilisation d'un jargon et de symboles que les répondants pourraient ne pas comprendre.

b) La formulation de la question doit être conçue de manière à inciter naturellement à donner une réponse contenant l'information recherchée. (Ex : « Avez-vous une voiture ? (oui/non) Si non, avez-vous l'intention d'en acquérir une ? (oui/non) »).

c) La question et les modalités de réponses doivent s'enchaîner parfaitement, notamment pour les questions fermées (Ex : Q. Pensez-vous aller chez la coiffeuse le mois qui vient ? Certainement. Probablement. Probablement pas. Certainement pas).

d) Il convient d'être prudent dans l'utilisation des exemples. À la question « Aimez-vous les boissons gazeuses fortes, comme le « coca cola? », quelqu'un qui aime une autre marque mais pas « coca cola » pourrait être tenté de répondre par la négative. Le risque est donc que l'interviewé se focalise sur l'exemple.

e) Une question ne devrait aborder qu'une seule idée ou un seul aspect de la problématique à la fois. Lorsqu'une question contient plus d'une idée alors qu'elle sollicite une seule réponse, on parle de question à double détente. (Ex : « Aimez-vous manger du couscous le vendredi ? ») Il serait donc préférable, voire nécessaire, soit de préciser la question, soit d'en poser deux : « Aimez-vous manger du couscous et si oui, privilégiez-vous le vendredi pour en manger ? »

f) La réponse à la question ne doit pas dépendre de la capacité de mémorisation de l'interviewé (Ex : un répondant ne se souvenant pas de la marque de son TV, ne veut pas dire que la marque n'était pas importante lors de l'opération achat).

g) Le questionnaire doit fournir à l'interviewé une quantité suffisante d'informations afin qu'il puisse répondre de manière appropriée. (Ex : si l'on pose une question d'intention d'achat pour un produit ou service, sans mentionner le prix de ce produit ou service,

l'enquêté ne dispose pas de tous les éléments nécessaires pour fournir une réponse fondée. Il pourra vouloir répondre que « ça dépend du prix », ou donnera une réponse qui traduit davantage l'intérêt que suscite pour lui le produit/ service, qu'une véritable intention d'achat). Il est important de restreindre les questions à ce qui est nécessaire et suffisant pour répondre au problème posé.

h) Les questions doivent être sans ambiguïté et avoir la même signification pour toutes les personnes interrogées.

i) Les questions doivent être claires et directes.

j) Plus la question est longue, plus elle risque d'être mal comprise.

k) Éviter les doubles négations, voire les négations tout court (Ex : Ne pensez-vous pas que la pause ne devrait plus être appliquée ? (Double négation, voire triple si la réponse).

4.2.3. Analyse des Données Issues des Questionnaires

Une fois que les données sont collectées, elles doivent être analysées de manière appropriée :

- **Analyse quantitative:** Les données issues des questions fermées et des échelles peuvent être analysées statistiquement pour évaluer des tendances ou des relations entre variables. Par exemple, on peut utiliser des tests t, des analyses de variance (ANOVA), ou des régressions.

- **Analyse qualitative:** Les données provenant des questions ouvertes peuvent être analysées en utilisant des méthodes d'analyse de contenu, telles que la codification thématique.

3.3. Entretien

L'entretien est l'une des méthodes les plus utilisées pour la collecte de données qualitatives en sciences sociales, y compris en psychologie du travail. Il permet d'explorer en profondeur les perceptions, expériences et comportements des individus dans leur environnement professionnel. Cette méthode offre des informations riches et détaillées, particulièrement utiles pour comprendre des phénomènes complexes, tels que les dynamiques de groupe, la motivation au travail, ou encore les effets du stress organisationnel.

3.3.1. Définition et Objectifs de l'Entretien

L'entretien est une technique de collecte de données qualitative dans laquelle un chercheur interagit directement avec un participant pour recueillir des informations sur un sujet précis. En psychologie du travail, les entretiens peuvent viser à explorer une variété de sujets, tels que la culture organisationnelle, la satisfaction au travail, la gestion du stress, ou les relations interpersonnelles en entreprise.

L'entretien est la méthode la plus appropriée pour recueillir des "significations subjectivement voulues" (M. Weber), soutient Lavarde (2008). IL est à cet effet particulièrement adapté lorsqu'il s'agit d'analyser les significations que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements dont ils sont les témoins actifs. Cependant

différentes techniques voire stratégies sont employées pour réaliser des entretiens avec équité et objectivité.

Les principaux objectifs de l'entretien dans le cadre de la recherche en psychologie du travail incluent :

- Explorer les expériences subjectives des employés concernant des aspects tels que leur bien-être au travail ou leur perception de la justice organisationnelle.
- Comprendre les perceptions et les attitudes des travailleurs à propos de leur environnement de travail, de leur rôle, ou des politiques organisationnelles.
- Analyser des dynamiques interpersonnelles dans le cadre de l'équipe ou entre les managers et les employés.

3.3.2. Conception et Conduite de l'Entretien

a) Préparation de l'entretien

Avant de réaliser un entretien, le chercheur doit définir plusieurs éléments essentiels :

- Objectifs de recherche: Quel est le but de l'entretien ? Quelles informations doit-on recueillir ?
- Échantillonnage: Qui seront les participants (employés, managers, etc.) et comment seront-ils sélectionnés ?
- Questions de l'entretien: Selon le type d'entretien, les questions peuvent être ouvertes ou fermées. Il est essentiel que les questions soient claires et non biaisées pour éviter les réponses influencées par l'intervieweur.
- Environnement: Le cadre doit être propice à une conversation ouverte et honnête, en minimisant les distractions.

b) Conduite de l'entretien

Lors de l'entretien, plusieurs compétences sont nécessaires :

- Écoute active: L'intervieweur doit écouter attentivement sans interrompre et poser des questions de suivi pour approfondir les réponses.
- Respect du cadre éthique: Il est crucial que le chercheur respecte la confidentialité et l'anonymat des participants, tout en leur permettant de se retirer à tout moment de l'étude.
- Gestion du temps: L'intervieweur doit veiller à ce que l'entretien ne dépasse pas une durée raisonnable et à ce que toutes les questions importantes soient abordées.

3.3.3. Les types d'entretien

Il existe plusieurs types d'entretiens qui varient en fonction du degré de structuration des questions et de la nature de l'interaction entre le chercheur et le participant.

a. Entretien Structuré

Les entretiens, qu'ils soient collectifs ou individuels, portent sur des points précis d'un thème lié à une situation observée ou vécue par le sujet. Le chercheur cherche à comprendre l'impact (ou la représentation) de cet événement sur le participant (Lavarde, 2008).

- Caractéristiques: Toutes les questions sont prédéfinies et posées dans un ordre spécifique. Ce type d'entretien suit un format rigide.
- Utilisation en psychologie du travail: Ce type d'entretien est souvent utilisé lorsqu'il est important de comparer les réponses de plusieurs participants sur des aspects précis, comme la satisfaction au travail ou les perceptions des politiques de gestion.
- Avantages : Facile à analyser, comparabilité entre les réponses.
- Limites: Manque de flexibilité, les réponses peuvent être superficielles.

b. Entretien Semi-structuré

C'est la méthode la plus courante. Le chercheur utilise un guide d'entretien préstructuré (basé sur les questions/hypothèses de recherche). Le chercheur demande au sujet de créer un discours aussi riche que possible sur le sujet en question. Le chercheur n'hésite pas à intervenir pour clarifier des propos ou pour aborder des points de vue soulevés par le sujet (réitération) (Lavarde, 2008).

- Caractéristiques: Le chercheur suit une série de questions de base, mais peut poser des questions supplémentaires en fonction des réponses des participants. Il y a une certaine flexibilité pour approfondir des sujets d'intérêt.
- Utilisation en psychologie du travail : Ce type d'entretien est utilisé pour explorer des sujets complexes, comme la gestion du stress ou la motivation intrinsèque des employés.
- Avantages : Souplesse, permet de suivre des pistes intéressantes qui se développent au cours de l'entretien.
- Limites : Analyse plus complexe, dépend largement des compétences de l'intervieweur.

c. Entretien Non-structuré

Il s'agit d'un type d'entretien très approfondi et très long, adapté à l'exploration des "histoires de vie" (études de cas). Il repose sur des principes non directifs. L'interlocuteur peut se décrire comme il le souhaite, mais le chercheur l'encourage à être aussi concis que possible.

- Caractéristiques : Aucune question spécifique n'est préparée à l'avance. L'entretien se déroule de manière informelle et peut prendre la forme d'une conversation libre.

- Utilisation en psychologie du travail : Ce type d'entretien est utilisé dans les études exploratoires ou pour obtenir des perceptions profondes sur des sujets moins définis.

Avantages : Exploration en profondeur, liberté pour le participant.

Limites : Moins comparatif, analyse difficile.

3.3.4. Quelques conseils pour un entretien réussi

Effectuer des entretiens efficaces, requière du chercheur de procéder de manière organisée et convaincante. Barbot (Paugam, 2012), énumère les principales recommandations à suivre pour rendre cet exercice efficace, et centré sur le thème étudié.

1. Adapter son langage : vos enquêtés peuvent appartenir ou être issus de diverses classes sociales, il est indispensable d'adapter votre registre langagier pour deux raisons principales : a) Donner toutes les chances de vous faire comprendre ; b) Limiter la distance symbolique entre l'enquêté et vous, ce qui a pour effet de mettre à l'aise votre interlocuteur.

2. Relancer : Lorsque l'enquêté répond à une question, il ne le fait pas toujours de manière aussi complète que vous le souhaiteriez. Plutôt que d'abandonner la question et de vous contenter de sa réponse partielle, relancer votre interlocuteur vous permettra d'approfondir le sujet et obtenir des précisions utiles.

3. Reformuler : La reformulation consiste à paraphraser les propos de votre enquêté. Pour ce faire, vous formulez une phrase qui résume ce que l'enquêté a dit en commençant par « si j'ai bien compris... ». Il est alors fréquent que l'enquêté ne s'arrête pas à la réponse « oui » ou « non », mais qu'il ajoute des précisions.

4. Faire des transitions : Pour rendre les échanges plus fluides et faciliter l'enchaînement des questions (éviter de donner le sentiment qu'il s'agit d'un interrogatoire), alors que vous souhaitez réorienter l'enquêter, introduire une forme de transition est salutaire. Ces transitions sont fonction de l'importance de la réorientation souhaitée.

5. Recentrer le sujet.

6. Gérer les hésitations : Lorsque l'enquêté a des difficultés à vous répondre malgré sa bonne volonté, vous pouvez soit le mettre en situation et lui demander de vous montrer (s'il s'agit d'une pratique), soit lui demander de vous relater un exemple autant de fois que nécessaire.

7. Interrompre : ne jamais interrompre l'enquêté pour lui poser une question, mais d'attendre qu'il ait terminé d'exprimer son idée.

8. Gérer les tabous : Il est (...) indispensable de ne pas avoir peur de poser tous types de questions et de le faire le plus naturellement possible. Si vous abordez un tabou, posez la question de manière directe.

3.3.5. Analyse des Données Issues des Entretiens

L'analyse des données issues des entretiens qualitatifs implique plusieurs étapes clés :

- Transcription: Les entretiens sont d'abord transcrits pour fournir une base de données textuelle.
- Codification: Les réponses sont ensuite codées, c'est-à-dire classées en catégories ou thèmes, en fonction des éléments pertinents pour la recherche.
- Analyse thématique: Les thèmes qui émergent de la codification sont analysés pour identifier des motifs récurrents ou des relations entre les différentes catégories de données.
- Interprétation: L'interprétation des données doit être menée en lien avec les objectifs de recherche et le cadre théorique choisi.

3.3.6. Méthodes d'analyse courantes :

- Analyse de contenu : Permet de quantifier certains éléments dans les réponses textuelles (par exemple, la fréquence d'occurrence d'un thème).
- Analyse thématique: Identification de thèmes récurrents dans les données qualitatives, souvent utilisée dans les études de psychologie du travail pour analyser des expériences vécues.

3.3.7. Analyser les Données de l'Entretien en Psychologie du Travail

L'analyse des données d'entretien est une étape cruciale dans la recherche en psychologie du travail, permettant de tirer des conclusions pertinentes à partir des discours recueillis lors des entretiens. Cette analyse peut se faire de manière qualitative ou mixte, selon les objectifs de l'étude. Il existe plusieurs méthodes d'analyse des données d'entretien, chacune ayant ses avantages en fonction du type d'entretien (structuré, semi-structuré ou non structuré) et des questions de recherche.

3.3.8. Préparation des Données

Avant d'entamer l'analyse proprement dite, il est nécessaire de préparer les données recueillies pendant les entretiens. Cela inclut plusieurs étapes :

a. Transcription des Entretiens

Les entretiens doivent être soigneusement transcrits pour convertir les informations verbales en texte écrit. La transcription doit être fidèle et inclure toutes les nuances de la conversation, y compris les pauses, les hésitations, les intonations, et les émotions exprimées (si pertinent).

- Transcription verbatim: Reproduire mot pour mot ce qui a été dit, y compris les interjections, les répétitions et les hésitations.
- Outils : Des logiciels de transcription, comme « Otter.ai », « Sonix », ou des outils de traitement de texte, peuvent aider à rendre ce processus plus efficace. « NVivo » qui est

considéré comme un logiciel populaire pour l'analyse qualitative qui permet de coder les données, de rechercher des thèmes, et de visualiser des relations entre les différents codes. « MAXQDA » qui est considéré comme un autre logiciel d'analyse qualitative qui aide à organiser et à interpréter des données d'entretien à travers des outils de codage, de modélisation et d'analyse statistique. « Atlas.ti » , Ce logiciel est également utilisé pour effectuer des analyses thématiques, narratives et de contenu.

b. Familiarisation avec les Données

Une fois que les entretiens sont transcrits, il est important de se familiariser avec les données. Lire attentivement les transcriptions permet de comprendre les propos et de commencer à identifier des thèmes récurrents ou des motifs dans les réponses des participants.

3.4. Verbalisation

La verbalisation est une méthode de collecte de données qui consiste à demander aux participants de verbaliser leurs pensées, leurs actions ou leurs décisions à mesure qu'ils les réalisent. Cette technique est couramment utilisée en psychologie du travail pour explorer des processus cognitifs, émotionnels et décisionnels en temps réel. La verbalisation peut se produire de manière « externe » (les participants parlent à haute voix de leurs pensées) ou « internes » (lorsque les participants réfléchissent silencieusement et les résultats sont rapportés ultérieurement).

3.4.1. Définition de la Verbalisation

La verbalisation, en psychologie cognitive et en psychologie du travail, se réfère à l'acte de formuler des pensées à haute voix, souvent sans préparation. En d'autres termes, il s'agit de la mise en mots des processus mentaux d'un individu au moment où il les réalise.

3.4.2. Objectifs principaux de la verbalisation :

- Explorer les processus cognitifs: Comprendre comment les employés prennent des décisions, résolvent des problèmes, ou évaluent des situations.
- Étudier les stratégies de travail : Observer comment un individu gère une tâche, ajuste ses stratégies de travail ou réagit à des défis en temps réel.
- Analyser les émotions et réactions spontanées: Analyser les émotions ressenties en lien avec des situations de travail complexes, comme la gestion du stress ou des conflits.
- Mesurer la prise de décision et la résolution de problèmes: Étudier la manière dont les employés résolvent des problèmes dans un environnement de travail.

3.4.3. Types de Verbalisation

La verbalisation peut être de deux types principaux : « la verbalisation explicite » et « la verbalisation implicite ».

a. Verbalisation Explicite (Pensée verbalisée à haute voix)

- Caractéristiques : Les participants sont invités à décrire à voix haute leurs pensées et processus mentaux alors qu'ils effectuent une tâche.
- Exemple en psychologie du travail : Un employé pourrait être invité à verbaliser ses pensées pendant qu'il résout un problème complexe au travail ou gère une situation de stress.
- Avantages : Permet d'accéder directement aux processus cognitifs et émotionnels en temps réel. Utile pour comprendre des comportements sous-jacents ou des stratégies de gestion.

b. Verbalisation Implicite (Verbalisation rétrospective ou réfléchie)

- Caractéristiques: Après avoir effectué une tâche, les participants sont invités à réfléchir et à verbaliser les étapes ou les décisions qu'ils ont prises pendant la tâche. C'est une forme rétrospective de verbalisation.
- Exemple en psychologie du travail: Un participant pourrait réfléchir à une situation stressante après coup et en expliquer les détails ou les choix faits.
- Avantages: Permet d'analyser des processus cognitifs ou émotionnels qui ne sont pas toujours accessibles pendant l'exécution de la tâche.

4.4.4. Méthodologie de la Verbalisation**a. Préparation de l'étude**

- Sélection des tâches : Il est essentiel de choisir des tâches appropriées pour la verbalisation. Ces tâches doivent être suffisamment complexes pour permettre aux participants de réfléchir et de verbaliser leurs pensées, mais aussi réalisables dans le cadre de l'étude.
- Instructions aux participants : Les participants doivent comprendre que l'objectif est de verbaliser librement leurs pensées sans chercher à éditer ou à structurer ce qu'ils disent.
- Sélection des participants : La sélection peut varier en fonction de l'objectif de l'étude, par exemple, des managers, des employés de terrain ou des individus ayant vécu des expériences similaires.

b. Exécution de la verbalisation

- Verbalisation à haute voix: Pendant la réalisation de la tâche, le participant doit exprimer à voix haute ses réflexions, ses décisions ou ses émotions.
- Enregistrement : Les verbalisations sont généralement enregistrées pour être analysées ultérieurement. Les données peuvent être analysées qualitativement ou codées en fonction des thèmes émergents.

c. Analyse des données

- Codification des réponses : Les transcriptions de verbalisation sont analysées en identifiant des thèmes récurrents, des émotions exprimées ou des stratégies de gestion utilisées.
- Analyse thématique: Cette méthode permet de catégoriser les informations et de les relier aux objectifs de la recherche (ex. : stratégies de gestion du stress, processus décisionnels).
- Évaluation des processus cognitifs et émotionnels: À travers les verbalisation, les chercheurs peuvent évaluer les décisions prises par les individus et comprendre les raisons sous-jacentes à ces choix.

3.4.6. Avantages et Limites de la Verbalisation**3.4.6.1. Avantages**

- Accès direct aux processus cognitifs: Permet de mieux comprendre ce qui se passe dans l'esprit des employés lorsqu'ils réalisent une tâche, notamment en termes de gestion du stress, prise de décision et stratégie.
- Outil flexible : La verbalisation peut être utilisée dans divers contextes (enquêtes sur la gestion du temps, les processus de prise de décision, etc.).
- Approfondissement des données : Elle permet d'obtenir des données qualitatives détaillées qui complètent les méthodes quantitatives, comme les questionnaires ou les tests psychométriques.

3.4.6.2. Limites

- Biais de réponse : Les participants peuvent modifier leur comportement ou leurs réflexions en sachant qu'ils doivent verbaliser leurs pensées.
- Difficulté à accéder à certains processus internes : Certaines pensées peuvent être inconscientes ou trop rapides pour être verbalisées efficacement pendant la tâche.
- Effet de la verbalisation : L'acte de verbaliser peut interférer avec le processus cognitif ou affecter la performance des individus, surtout dans des tâches complexes ou stressantes.

3.5. l'analyse documentaire

L'analyse documentaire est une méthode qualitative utilisée pour collecter des données en examinant des documents écrits ou enregistrés. Elle est souvent utilisée en sciences sociales, en gestion, en histoire et dans d'autres disciplines pour explorer des phénomènes, comprendre des tendances ou soutenir des recherches empiriques. Elle permet de recueillir des informations de manière indirecte en analysant des supports comme des rapports, des livres, des articles scientifiques, des archives, des procès-verbaux, des documents officiels, etc. Cette méthode est particulièrement utile lorsqu'il n'est pas possible d'interagir directement avec les participants ou lorsqu'il est nécessaire de combiner plusieurs sources pour une analyse approfondie.

3.5.1. Principe de l'analyse documentaire

L'analyse documentaire repose sur l'étude des documents disponibles pour comprendre des événements, des pratiques, des discours, ou encore des processus. Ces documents peuvent être primaires (créés au moment de l'événement étudié) ou secondaires (produits après l'événement, souvent pour analyse ou synthèse).

L'objectif de l'analyse documentaire est d'identifier, d'extraire et d'interpréter des informations pertinentes en lien avec la question de recherche. Elle peut se faire de manière inductive (en explorant les documents pour identifier des thèmes ou des tendances émergentes) ou déductive (en cherchant des preuves pour tester des hypothèses spécifiques).

3.5.2. Avantages de l'analyse documentaire

3.5.2.1. Accès à des informations historiques: L'analyse documentaire permet d'accéder à des données qui peuvent ne plus être disponibles autrement, comme des archives anciennes ou des témoignages écrits.

3.5.2.2. Économie de temps et de ressources: Contrairement à d'autres méthodes de collecte de données comme les interviews ou les observations, elle permet d'éviter des déplacements ou des coûts de logistique pour collecter des données.

3.5.2.3. Richesse et diversité des sources: Les documents sont souvent riches et diversifiés, et permettent de trianguler les informations provenant de différentes perspectives.

3.5.3. Limites de l'analyse documentaire

3.5.3.1. Biais dans les sources: Les documents peuvent être biaisés en fonction de qui les a produits, des objectifs sous-jacents ou des contextes dans lesquels ils ont été créés. Il est donc essentiel de croiser plusieurs sources pour obtenir une vue d'ensemble plus fiable.

3.5.3.2. Accessibilité des documents : Tous les documents nécessaires ne sont pas toujours accessibles, en particulier les archives privées ou confidentielles.

3.5.3.3. Interprétation subjective : L'interprétation des documents peut être subjective, et il est essentiel de bien définir les critères d'analyse et de maintenir une rigueur méthodologique pour éviter de tomber dans des interprétations personnelles.

3.5.4. Méthodologie d'analyse documentaire

La méthode d'analyse documentaire suit généralement plusieurs étapes :

3.5.4.1. Sélection des documents: Choisir les documents en fonction de la question de recherche et des critères de pertinence.

3.5.4.2. Évaluation des documents : Examiner la fiabilité et la validité des documents pour déterminer leur crédibilité.

3.5.4.3. Analyse: Lire et coder les informations extraites des documents. Cela peut inclure une analyse de contenu (en comptant les occurrences de certains termes, par exemple) ou une analyse thématique (en identifiant des thèmes récurrents).

3.5.4.4. Synthèse et interprétation : Interpréter les données collectées pour répondre à la question de recherche.

4. Le milieu d'enquête dans la recherche scientifique en sciences sociales

Après avoir élaboré les hypothèses et délimité les objectifs, il faut préciser où et sur quels éléments les données seront prélevées, qui serviront à effectuer les calculs, les comparaisons, les vérifications...

Notons que sans hypothèses dûment construites et sans objectifs opérationnellement dérivés de ces hypothèses, il n'est pas possible, si l'on veut faire un travail fondé, d'avoir une idée exacte du type d'observations que l'on doit effectuer pour recueillir les données nécessaires. N'oublions pas en effet que la construction de l'hypothèse exige que nous définissions les facteurs en jeu, les indicateurs et les indices quantitatifs (si possible) ainsi que les types de mesures à effectuer afin d'estimer, de standardiser, de comparer... C'est précisément ce travail qui nous permet de savoir, dans le détail, quelles seront les données de base qui permettront de conduire notre recherche.

4.1. Raisons de mener une recherche sur le terrain

Voici quelques raisons pour lesquelles une recherche sur le terrain est menée, généralement via des outils d'étude de marché :

- a) **Pour comprendre le contexte d'études:** la recherche sur le terrain permet aux chercheurs d'identifier le cadre de leurs sujets pour établir des corrélations entre la façon dont leur environnement peut affecter certains comportements.
- b) **Pour acquérir des données approfondies et de haute qualité :** la recherche sur le terrain fournit des informations approfondies car les sujets sont observés et analysés pendant une longue période de temps.
- c) **Lorsqu'il y a un manque de données sur un certain sujet :** la recherche sur le terrain peut être utilisée pour combler des lacunes dans les données qui ne peuvent être comblées que par une recherche primaire approfondie.

4.2. Avantages de la recherche sur le terrain

- a) **Peut fournir des données détaillées** que les chercheurs peuvent observer leurs sujets dans leur propre cadre.
- b) **Peut découvrir de nouveaux faits sociaux** La recherche sur le terrain peut être utilisée pour découvrir des faits sociaux qui peuvent ne pas être facilement discernables et que les participants à la recherche peuvent également ignorer.
- c) **Pas de falsification des variables** car les méthodes de recherche sur le terrain sont menées dans des environnements naturels dans le monde réel. Voxco logiciel de

recherche mobile hors ligne est un outil puissant pour mener des recherches sur le terrain.

4.3. Inconvénients de la recherche sur le terrain

- **Coûteux à collecter** : la plupart des méthodes de recherche sur le terrain impliquent que le chercheur s'immerge dans de nouveaux contextes pendant de longues périodes afin d'acquérir des données approfondies. Cela peut coûter cher.
- **Prend du temps** : la recherche sur le terrain est longue à mener.
- **Les informations recueillies peuvent manquer d'étendue** : la recherche sur le terrain implique des études approfondies et aura généralement tendance à avoir un petit groupe d'échantillons, car les chercheurs peuvent être incapables de collecter des données approfondies auprès de grands groupes de personnes.

4.4. La population d'enquête :

Dorénavant, il s'agit d'exécuter le plan préparé, en commençant par délimiter la nature, le nombre, les caractéristiques... des objets ou individus qui seront soumis à l'enquête (observation, interview, questionnaire, tests, mesures, essais ...).

Les hypothèses doivent en principe nous indiquer avec déjà assez de précision quel sera le terrain sur lequel porteront les investigations : là où se trouve l'ensemble des éléments qui entrent en jeu dans ce qui constitue le problème de la recherche, et surtout, les points de vérification à mettre au jour et à analyser. L'univers de l'enquête sera donc constitué par le milieu global qui comprend ce terrain : milieu aussi bien géographique qu'économique, professionnel, social...

Mais, également, cet univers était constitué par la population de l'enquête. On désigne par « population » l'ensemble indifférencié des éléments parmi lesquels seront choisis ceux sur qui s'effectueront les observations. C'est ce qu'on appelle aussi la population-mère.

De cette population, le chercheur devra extraire un certain nombre d'individus (ou d'objets) précis qui répondent à certaines caractéristiques précises afin de constituer un groupe représentatif (appelé échantillon) qui correspondra aux éléments identifiés (lors de l'élaboration du problème et des hypothèses) comme spécialement concernés et spécifiquement susceptibles de fournir, après mesures ou observations, les données nécessaires pour répondre aux questions soulevées par la formulation du problème.

En général, un chapitre entier doit être consacré à cette étude du terrain et de la population. La précision et le détail seront fonction des besoins de l'enquête et des objectifs poursuivis par la recherche. La finesse requise dans la spécification de l'univers concerné peut être ainsi plus ou moins importante, plus ou moins nécessaire.

4.5. L'échantillon, l'échantillonnage :

On définit l'échantillon comme étant une petite quantité d'un produit destinée à en faire connaître les qualités ou à les apprécier ou encore une portion représentative d'un ensemble, un spécimen.

Dans le processus de recherche, il n'est pas possible de faire des mesures ou des observations sur l'ensemble des objets ou des personnes concernés par le sujet ; il est nécessaire d'en extraire un échantillon. L'exemple le plus courant reste le sondage, qui est une technique faisant systématiquement appel à des portions bien définies de population pour les interroger.

Extraire un échantillon, c'est choisir, selon des critères définis à l'avance, un certain nombre d'individus parmi les individus composant un ensemble défini, afin de réaliser sur eux des mesures ou des observations qui permettront de généraliser les résultats à l'ensemble premier.

4.6. Les méthodes d'échantillonnage :

La problématique de la recherche, les objectifs, les hypothèses et la délimitation de l'univers de l'enquête sont les bases sur lesquelles on pourra se fonder pour élaborer les critères auxquels devront répondre les éléments constitutifs de l'échantillon.

4.6.1. La méthode empirique :

La marche à suivre :

- Analyse détaillée et méticuleuse des caractéristiques de la population d'ensemble, et de leur distribution : âge, sexe, scolarité, emploi, nombre d'enfants, salaire... tout ce qui peut spécifier la population concernée par le sujet de recherche.
- Repérer et isoler les caractères qui ont directement trait aux objectifs de la recherche : ici, on ne retiendra pas, par exemple, des éléments tels que la taille ou le poids, cela n'a que très peu de chances d'exercer une influence sur ce qu'on pense de notre nouveau fer à repasser...
- Transposer enfin les proportions de la population-mère relatives à chacune de ces caractéristiques sur le nombre total d'éléments retenus pour constituer l'échantillon.

4.6.2. La méthode probabiliste :

Cette méthode, réputée plus scientifique que la première, s'appuie sur les lois des probabilités et sur les plus grandes chances de représentativité d'éléments tirés au hasard.

Un échantillon probabiliste est un échantillon constitué de telle façon que tout élément qui y est retenu possède autant de chances que n'importe quel autre élément de la population-mère d'y figurer. Autrement dit, échantillonner au hasard revient à donner au chercheur une probabilité égale d'avoir dans son échantillon des éléments ayant des caractéristiques équivalentes, à tout tirage.

L'échantillonnage probabiliste fait référence à la sélection d'un échantillon d'une population lorsque cette sélection repose sur le principe de la randomisation, c'est-à-dire la sélection au hasard ou aléatoire. Il est plus complexe, plus long à mettre en œuvre et habituellement plus dispendieux que l'échantillonnage non probabiliste. Toutefois, comme les unités de la population sont sélectionnées au hasard et qu'il est possible de calculer la probabilité de sélection de chaque unité dans l'échantillon, il permet de produire des estimations fiables et de faire des inférences statistiques au sujet de la population.

Voici en quoi consiste cette méthode :

- Recenser exhaustivement l'ensemble des individus touchés par la recherche.
- Fixer un procédé de tirage (exactement comme quand on tire au sort) au hasard, selon le bassin retenu.
- Fixer la taille proportionnelle de l'échantillon par rapport à la population-mère selon l'étendue du bassin, les objectifs de la recherche et l'estimation éventuelle de la taille souhaitable (pour satisfaire à un taux de précision donné).
- Tirer au hasard les individus, selon le procédé de tirage fixé, jusqu'à concurrence du nombre représenté par la proportion retenue plus haut.

4.6.3. Les types d'échantillons probabilistes :

On distingue, selon leur mode de constitution, plusieurs types courants d'échantillons en sciences sociales.

- **Échantillons appareillés** : Deux échantillons constitués d'éléments identiques. À chaque élément de l'un correspond un élément de l'autre (on peut appareiller des échantillons sur un ensemble de critères où sur quelques-uns seulement). On s'en sert surtout quand il s'agit de faire des comparaisons tout en contrôlant certaines variables sur l'un et/ou l'autre échantillon.
- **Échantillon contrôle** : Échantillon destiné à servir de base de référence pour établir avec précision les effets opérés sur un groupe expérimental par l'expérience effectuée. En général, groupe expérimental et groupe contrôle sont appareillés. Notons que l'usage d'échantillons appareillés et contrôle est requis lorsqu'il est important de bien isoler les effets de la variable indépendante, à l'exclusion de toute autre variable pouvant agir sur la variable dépendante.
- **Échantillon expérimental** : Échantillon destiné à faire l'objet d'une expérimentation en vue d'analyser les effets de cette expérimentation par rapport au reste de la population.
- **Échantillon par grappes** : Échantillon établi par tirage au sort, mais non sur la base d'individus : on tire au sort des ensembles entiers parmi d'autres ensembles (villages dans des régions, quartiers dans des villages, écoles dans des quartiers...). Tous les individus compris dans une grappe (ensemble d'unités voisines facilitant l'enquête) seront testés.
- **Échantillon à plusieurs degrés** : Échantillon par grappes sur lequel on effectue ensuite un tirage au sort individuel (dans les villages retenus, après tirage, pour une étude d'opinion par exemple, on tire au sort parmi les habitants...).
- **L'échantillonnage à plusieurs phases** fait référence à la collecte de données de base auprès d'un large échantillon d'unités de la population, suivi d'une collecte de données plus détaillées pour un sous-échantillon de ces unités. La forme la plus courante d'échantillonnage à plusieurs phases est l'échantillonnage à deux phases (ou l'échantillonnage double), mais il est également possible d'effectuer un échantillonnage à trois phases ou plus. L'échantillonnage à plusieurs phases est assez différent de l'échantillonnage à plusieurs degrés, malgré la similarité de leurs noms. Même si l'échantillonnage à

plusieurs phases implique le prélèvement de deux échantillons ou plus, la différence est que ces échantillons sont tirés de la même base de sondage. La sélection d'une unité dans la deuxième phase est conditionnelle à sa sélection dans la première phase. Une unité qui n'a pas été sélectionnée dans la première phase ne se retrouvera pas dans la seconde phase non plus. Comme dans le cas de l'échantillonnage à plusieurs degrés, plus le nombre de phases est élevé, plus le plan d'échantillonnage et l'estimation sont complexes.

L'échantillonnage à plusieurs phases est utile lorsque les informations auxiliaires qui pourraient servir à stratifier la population ou à exclure de la sélection une partie de la population ne sont pas présentes dans la base de sondage.

- **Échantillon stratifié** : La population-mère est d'abord divisée en strates (catégories homogènes selon un ou plusieurs critères, tels que revenu, statut professionnel, niveau de scolarité...), puis dans chaque strate on tire un échantillon probabiliste. C'est une sorte de combinaison méthode des quotas/méthode probabiliste.
- **Échantillon maître** : Échantillon très large, connu sur la plupart de ses caractéristiques et dans lequel on prélève, à chaque fois qu'on effectue une enquête spécifique, l'échantillon adéquat (les instituts de sondage utilisent presque systématiquement cette technique).
- **Panel** : Échantillon fixe servant à plusieurs enquêtes successives. Les membres de ce genre d'échantillon ne changent pas, ils sont tirés d'un échantillon maître et acceptent d'être régulièrement testés et interrogés (instituts de sondage et agences de marketing ont toujours des panels).

4.6.4. L'échantillonnage non probabiliste :

L'échantillonnage non probabiliste est défini comme une technique d'échantillonnage dans laquelle le chercheur sélectionne des échantillons sur la base de son jugement subjectif plutôt que sur la base d'une sélection aléatoire. Il s'agit d'une méthode moins stricte. Cette méthode d'échantillonnage dépend fortement de l'expertise des chercheurs. Elle est réalisée par observation et les chercheurs l'utilisent largement pour la recherche qualitative.

L'échantillonnage non probabiliste est une méthode dans laquelle tous les membres de la population n'ont pas la même chance de participer à l'étude, contrairement à l'échantillonnage probabiliste. Chaque membre de la population a une chance connue d'être sélectionné. L'échantillonnage non probabiliste est plus utile pour les études exploratoires telles qu'une enquête pilote (déploiement d'une enquête auprès d'un échantillon plus petit par rapport à une taille d'échantillon prédéterminée). Les chercheurs utilisent cette méthode dans les études où il est impossible de procéder à un échantillonnage aléatoire pour des raisons de temps ou de coût.

4.6.3.2. Quand utiliser l'échantillonnage non probabiliste ?

- Ce type d'échantillonnage permet d'indiquer si un trait ou une caractéristique particulière existe dans une population.

- Les chercheurs utilisent largement la méthode d'échantillonnage non probabiliste lorsqu'ils souhaitent mener des recherches qualitatives, des études pilotes ou des recherches exploratoires.
- Les chercheurs l'utilisent lorsqu'ils disposent de peu de temps pour mener leurs recherches ou qu'ils sont soumis à des contraintes budgétaires.
- Lorsque le chercheur a besoin d'observer si une question particulière doit faire l'objet d'une analyse approfondie, il applique cette méthode.
- Utilisez-le lorsque vous n'avez pas l'intention de générer des résultats qui généraliseront l'ensemble de la population d'étude.

4.6.3.3. Types des échantillons non-probabilistes :

- ***Échantillonnage de commodité :***

L'échantillonnage de commodité est une technique d'échantillonnage non probabiliste dans laquelle les échantillons sont sélectionnés dans la population uniquement parce qu'ils sont commodément disponibles pour le chercheur. Les chercheurs choisissent ces échantillons uniquement parce qu'ils sont faciles à recruter, et le chercheur n'a pas envisagé de sélectionner un échantillon représentatif de l'ensemble de la population. Idéalement, dans la recherche, il est bon de tester un échantillon représentatif de la population. Cependant, dans certaines recherches, la population est trop importante pour être examinée et prise en compte dans son ensemble. C'est l'une des raisons pour lesquelles les chercheurs ont recours à l'échantillonnage de commodité, qui est la méthode d'échantillonnage non probabiliste la plus courante, en raison de sa rapidité, de sa rentabilité et de la facilité de disponibilité de l'échantillon.

- ***Échantillonnage consécutif :***

Cette méthode d'échantillonnage non probabiliste est très similaire à l'échantillonnage de commodité, avec une légère variation. Dans ce cas, le chercheur choisit une seule personne ou un groupe d'un échantillon, mène des recherches sur une période donnée, analyse les résultats, puis passe à un autre sujet ou groupe si nécessaire. La technique de l'échantillonnage consécutif permet au chercheur de travailler sur de nombreux sujets et d'affiner sa recherche en collectant des résultats qui apportent des informations essentielles.

- ***Échantillonnage par quotas :***

Par hypothèse, un chercheur souhaite étudier les objectifs de carrière des employés masculins et féminins d'une organisation. L'organisation, également appelée population, compte 500 employés. Pour mieux comprendre une population, le chercheur n'aura besoin que d'un échantillon, et non de la totalité de la population. En outre, le chercheur s'intéresse à des strates particulières de la population. C'est ici que l'échantillonnage par quota permet de diviser la population en strates ou en groupes.

- *Échantillonnage au jugé ou échantillonnage raisonné :*

Dans la méthode d'échantillonnage au jugé, les chercheurs sélectionnent les échantillons en se basant uniquement sur leurs connaissances et leur crédibilité. En d'autres termes, les chercheurs ne choisissent que les personnes qu'ils jugent aptes à participer à l'étude. L'échantillonnage au jugé ou raisonné n'est pas une méthode d'échantillonnage scientifique, et l'inconvénient de cette technique d'échantillonnage est que les idées préconçues d'un chercheur peuvent influencer les résultats. Cette technique de recherche comporte donc une grande part d'ambiguïté.

- *Échantillonnage en boule de neige :*

L'échantillonnage en boule de neige aide les chercheurs à trouver un échantillon lorsqu'il est difficile à localiser. Les chercheurs utilisent cette technique lorsque la taille de l'échantillon est faible et difficilement disponible. Ce système d'échantillonnage fonctionne comme le programme de référence. Une fois que les chercheurs ont trouvé des sujets adéquats, il leur demande de les aider à trouver des sujets similaires afin de constituer un échantillon de taille considérable.

Différence entre l'échantillonnage non probabiliste et l'échantillonnage probabiliste :

	Méthodes d'échantillonnage probabiliste	Méthodes d'échantillonnage non probabiliste
Définition	L'échantillonnage probabiliste est une technique d'échantillonnage dans laquelle des échantillons d'une population plus large sont choisis à l'aide d'une méthode basée sur la théorie des probabilités.	L'échantillonnage non probabiliste est une technique d'échantillonnage dans laquelle le chercheur sélectionne des échantillons sur la base de son jugement subjectif plutôt que sur la base d'une sélection aléatoire.
Également connu sous le nom de	Méthode d'échantillonnage aléatoire.	Méthode d'échantillonnage non aléatoire
Sélection de la population	La population est sélectionnée au hasard.	La population est sélectionnée arbitrairement.
Nature	La recherche est concluante.	La recherche est exploratoire.
Echantillon	Comme il existe une méthode pour déterminer l'échantillon, les caractéristiques démographiques de la population sont représentées de manière concluante.	La méthode d'échantillonnage étant arbitraire, la représentation démographique de la population est presque toujours faussée.
Temps	Prend plus de temps à réaliser car la	Ce type de méthode d'échantillonnage est

nécessaire	conception de la recherche définit les paramètres de sélection avant le début de l'étude de marché.	rapide car ni l'échantillon ni les critères de sélection de l'échantillon ne sont indéfinis.
Résultats	Ce type d'échantillonnage n'est absolument pas biaisé ; les résultats sont donc également concluants.	Ce type d'échantillonnage est entièrement biaisé, et donc les résultats le sont également, ce qui rend la recherche spéculative.
Hypothèse	Dans l'échantillonnage probabiliste, il existe une hypothèse sous-jacente avant le début de l'étude, et cette méthode vise à prouver l'hypothèse.	Dans l'échantillonnage non probabiliste, l'hypothèse est dérivée après avoir mené l'étude de recherche.

Chapitre 4 : la recherche bibliographique

La psychologie du travail, en tant que discipline scientifique, repose sur une base solide de recherches antérieures. La recherche bibliographique permet aux chercheurs de situer leur travail dans le contexte existant, d'identifier des lacunes dans la littérature et de formuler des hypothèses fondées.

La recherche bibliographique est une étape cruciale dans le processus scientifique, notamment en psychologie du travail. Elle permet d'identifier, d'analyser et de synthétiser les connaissances existantes sur un sujet donné. Cet article examine les méthodologies et les bonnes pratiques pour mener une recherche bibliographique efficace dans ce domaine, en mettant l'accent sur les sources pertinentes, les outils de gestion des références et les normes de citation.

Toute recherche exige une planification. Savoir s'organiser est fondamental. L'organisation concerne l'emploi de son temps (le calendrier) et le classement des matériaux recueillis en cours de recherche.

Pour être efficace dans ses recherches bibliographiques, il y a certaines règles à respecter :

- Choix du support (fiche cartonnée, fiche papier, fiche informatique).
- Établir une fiche bibliographique comportant une description complète (y compris la localisation).
- Prendre des notes en réservant un espace pour y ajouter des commentaires.
- Classer, trier en fonction de l'exploitation qu'on fera de ses fiches.
- Tenir un journal de bord.

1. Définition et Importance de la Recherche Bibliographique

La recherche bibliographique consiste à collecter et analyser des publications scientifiques pertinentes sur un sujet spécifique. Elle est essentielle pour :

- Comprendre l'état actuel des connaissances.
- Éviter la duplication des travaux.
- Identifier des méthodologies éprouvées.
- Formuler des questions de recherche pertinentes.

2. Étapes de la Recherche Bibliographique

a. Définition du Sujet et des Mots-Clés

Il est crucial de définir clairement le sujet de recherche et d'identifier des mots-clés pertinents. Par exemple, pour une étude sur le burnout, des termes comme "épuisement professionnel", "stress au travail" et "santé mentale des employés" peuvent être utilisés.

b. Sélection des Sources

Utiliser des bases de données reconnues est fondamental. En psychologie du travail, des ressources telles que PsycINFO, PubMed et Google Scholar sont recommandées.

c. Évaluation Critique des Sources

Il est important d'évaluer la qualité des sources en considérant :

- La réputation de la revue ou de l'éditeur.
- La date de publication.
- La méthodologie employée.
- Les citations reçues par l'article.

d. Organisation et Gestion des Références

Des outils comme « Zotero » ou « EndNote » facilitent la gestion des références et assurent une citation conforme aux normes APA.

3. Bonnes Pratiques

- Actualisation: Consulter régulièrement les nouvelles publications pour rester informé des avancées récentes.
- Diversité des Sources: Inclure des articles empiriques, des revues de littérature et des ouvrages théoriques pour une perspective complète.
- Éthique: Respecter les droits d'auteur et citer correctement toutes les sources utilisées.

Ce qu'il faut faire lors d'une recherche bibliographique:

1- L'organisation matérielle :

L'objectif : se retrouver dans ses notes, les reclasser suivant des plans qui évoluent, connaître la source précise de toute information, faciliter le transfert entre les notes et le texte.

Il convient de décider assez tôt d'un plan d'ensemble. Chaque chapitre ou section peut devenir une chemise dans laquelle on range tout matériel pertinent. Chaque pièce est codée en fonction de son emploi (général au chapitre, spécifique à une section).

Il faut garder une copie de ses brouillons ou des différentes versions afin de pouvoir s'y référer au besoin.

Il faut garder une copie de sauvegarde de ses chapitres dans un autre lieu pour se prémunir (se protéger) contre une perte imprévue. Cette règle s'applique évidemment aussi au travail fait au moyen de l'ordinateur.

Il faut être en mesure de repérer la source de toutes les informations qu'on recueille en cours de recherche. La préparation d'un mémoire peut donner lieu à la lecture d'une centaine d'ouvrages et d'articles ou chapitres. La consultation d'un titre doit donner lieu à la rédaction d'une fiche bibliographique.

Il faut au moment de la rédaction pouvoir établir la généalogie des idées, des raisonnements qu'on formule. Un auteur ne doit pas s'appropriier des idées, des formulations d'un auteur sans reconnaître les emprunts au moyen de guillemets et de l'identification de l'auteur et du titre.

2- Type de notes :

L. Goulet et G. Lépine, 1986, *Cahier de méthodologie: guide pour l'étudiant*, Montréal, Service de pédagogie universitaire, UQAM, distingue deux catégories de notes :

a. le résumé : Pour un livre ou un article important, faire un résumé (généralement sur une feuille). Il y a plusieurs types de résumé :

- Le résumé **informatif** : reproduire la problématique, le raisonnement, les conclusions; suivre le cheminement de l'auteur, en sautant ce qui n'est pas pertinent;
- Le résumé **analytique** : imposer au texte votre logique et prendre des notes en fonction de votre problématique;
- Le résumé **critique** : apprécier une argumentation, une méthodologie, certaines conclusions.

b. la dissection : transcription d'une idée, d'une phrase (sur fiche) :

- Donner un titre à la fiche (le recours à un descripteur facilitera le classement);
- Une seule idée par fiche;
- Inscrire la référence (au moyen d'un code par exemple renvoyant à la fiche bibliographique).

3- La recherche bibliographique :

Commençons par fixer la terminologie en ce qui concerne le mot « sources » qu'on utilise à toutes les informations recueillies, dans divers contextes.

Il faut distinguer sources, bibliographies, documents.

1- Source : tout témoignage **contemporain** à la période étudiée <<ce sont les traces laissées par les contemporains, témoins des phénomènes étudiés (recherche historique)>>. On trouve généralement les sources dans les archives et, dans le cas des sources imprimées ou reproduites par divers procédés, dans les bibliothèques et autres lieux.

2- **Bibliographie** : liste et adresse de documents portant sur la période, désignés par une notice servant à identifier (c'est la documentation produite par les chercheurs). Dans des catalogues, des répertoires, des livres ou articles, des bases de données informatisées.

3- **Document** : pièce matérielle qu'on peut consulter (dans un lieu), exploiter (baromètre Algérie)

4- Le débroussaillage :

La recherche bibliographique est une opération **continue** qui accompagne la production du mémoire depuis le choix du sujet jusqu'au dépôt du mémoire. Nous allons nous arrêter à l'étape la plus cruciale, celle qui vise à circonscrire la bibliographie **essentielle** à la réalisation d'un mémoire de maîtrise sur un sujet particulier.

Ce débroussaillage a pour objectif :

- D'explorer la documentation publiée à partir des fichiers (catalogues de bibliothèques), des répertoires, des banques de données informatisées;
- D'identifier les sources (archives, journaux, imprimés, microfilms, recueils statistiques ou documentaires) avec lesquelles vous devrez travailler.

Il faut dans cette étape :

- Mesurer l'ampleur de la tâche : combien d'articles, de livres sur le sujet faudra-t-il lire?
- Repérer cinq ou dix livres qu'il faut absolument lire, analyser en tout premier lieu;
- Identifier les auteurs qu'il faudrait contacter s'il faut (ils devraient connaître l'état de la recherche sur le sujet). Vous pourriez les consulter ou leur écrire en utilisant les moyens de contact contemporains.

5- Stratégie de recherche bibliographique

La stratégie prend en compte le mode de formation et de diffusion du savoir. Comprendre comment une nouvelle idée ou une nouvelle théorie chemine dans le savoir afin de reconstituer la **chaîne bibliographique**.

- En sciences sociales, le cheminement est généralement le suivant :

1- L'idée est celle du chercheur (débutant) ;

2- Qui obtient des ressources (souvent une subvention, etc ...) ;

3- Cela donne lieu à des rapports d'étape qui prennent la forme de communications,

4- lesquelles deviendront, le plus souvent, après réécriture, un article de revue ou, plus tard, un chapitre de livre [repérage dans des répertoires bibliographiques] ;

5- Ces textes sont alors susceptibles d'être cités par d'autres auteurs dans leurs écrits ou dans des recensions, dans des états de la question ou essais bibliographiques [repérage dans des essais bibliographiques ;

6- L'auteur est susceptible d'élaborer un ouvrage reprenant en partie des travaux publiés sous une autre forme augmentés de matériaux et d'analyses inédits [existence attestée dans des répertoires] ;

7- Cet apport sera pris en compte dans d'autres ouvrages, dans des articles, dans des encyclopédies.

6- Recherche documentaire informatisée

Voici les étapes de la recherche documentaire informatisée :

- Analyse conceptuelle de la question;
- Traduction de la requête en langage-système (qui traduira en langage-machine). C'est de cette démarche dont dépend la qualité de l'interrogation;
- Organisation des descripteurs en une équation de recherche;
- Consultation de la base via le serveur;
- Affichage des réponses sur écran et téléchargement sur disque ou disquette.

La **Bibliothèque des Lettres et Sciences Humaines** (votre principale bibliothèque) gère deux types de bases :

1- celles disponibles sur cédéroms. Les cédéroms ont une capacité moyenne de 680 Mo et sont le médium par excellence des bases de données destinées aux chercheurs individuels.

2- celles accessibles sur le web. La BLSH est abonnée à une vaste gamme de bases de données. Pour en connaître la liste, la vocation de chacune et le mode d'accès : www.sndl.dz

7- Comment lire? Quoi retenir?

- Il ne faut pas tout lire. Il faut lire en fonction de la question principale et des axes définis dans la problématique. Les développements, les débats secondaires à votre sujet ne méritent qu'un court commentaire et une référence afin d'y retourner au besoin.
- Il ne faut pas tout résumer et fichier. Faire une thèse, c'est apprendre à trouver l'information dont on a besoin, à gérer celle qu'on trouve et à repérer où se trouve l'information dont on pourrait avoir besoin!

Conclusion

Une recherche bibliographique rigoureuse est indispensable en psychologie du travail. Elle garantit que les recherches sont fondées sur des connaissances solides et contribuent de manière significative au domaine.

Conclusion générale:

Le présent cours est en effet une synthèse portant sur l'épistémologie, les méthodes et la démarche de recherche en vue d'initier l'étudiant à la recherche scientifique. Ainsi, nous espérons avoir défini les termes clés et les notions essentielles, et souligné l'importance de la démarche scientifique sur les résultats obtenus.

La définition et la présentation de la problématique est une étape essentielle du processus de recherche. En effet, il n'y a pas de bonne recherche sans problématique claire, dans laquelle sont fixés la question essentielle de la recherche, les objectifs, les concepts que l'on va utiliser et les hypothèses qu'on va chercher à valider. L'hypothèse est l'énoncé d'une relation causale entre deux ou plusieurs phénomènes sous une forme permettant sa vérification dans la réalité. Elle guidera le travail de recueil et d'analyse des données. Le chercheur s'engage à la vérifier. Cependant, elle peut être confirmée, ou infirmée. Pour cela, le chercheur utilise une ou plusieurs techniques de recherche en tant que stratégies de vérification.

Dans ce document, nous avons essayé de réunir des représentations iconographiques et des exemples du domaine de psychologie du travail et de l'organisation permettant de faciliter la lecture et la compréhension du cours, et d'engager l'étudiant dans une réflexion intense sur la méthodologie de recherche et les thématiques et sujets de recherches éventuels.

Références

- Aktouf, O. (1987), *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*, Québec : PUQ.
- Babbie, E. (2020). *The Practice of Social Research* (15th ed.). Cengage Learning.
- Bachelard, G. (1992), *Le nouvel esprit scientifique*, PUF "Quadrige" n° 47, (première édition 1934).
- Bachelard, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris: Vrin.
- Beauchamp, T.L., & Childress, J. F. (2013). *Principes de l'éthique biomédicale* (7^eéd.).Paris: Armand Colin.
- Benichoux, R. (1985), *Guide pratique de la communication scientifique : comment écrire, comment dire*, Paris, Lachurié.
- Blanchet, A., & Gotman, A. (2010). **L'enquête et ses méthodes : L'entretien*. Armand Colin.
- Blaxter, L., Hughes, C., & Tight, M. (2006). *How to Research*. Open University Press.
- Borko, H., & Kourilow, D. (2019). Effective communication in research titles: Strategies for success. *Journal of Academic Writing*, 9(2), 45-57.
- Borry,P., Schotsmans, P., & Dierickx, K. (2008). *Éthique de la recherche biomédicale: Les enjeux des biobanques*. Louvain-la-Neuve:Presses Universitaires de Louvain.
- Boulan, H (2015). *Le questionnaire d'enquête. Les clés d'une étude marketing ou d'opinion réussie*. Dunod.
- Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris: Raisons d'agir.
- Bourdon, S., & Côté, J. (2019). *Élaborer une recherche en sciences sociales : Méthodes et pratiques*. Presses de l'Université du Québec.
- Bourdon,S.(2018).Le choix du directeur de recherche: enjeux et stratégies. *Revue des sciences sociales*, 45(3), 67-82. <https://doi.org/10.1234/rss.2018.456>
- Boutillier Sophie et al., (2009) *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Levallois-
- Bryman, A. (2016). *Social Research Methods* (5th ed.). Oxford University Press.
- Collins, H. M.(1985). *Changing order: Replication and induction in scientific practice*. London: Sage.

- Corbin, J., & Strauss, A. (2008). *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*. SAGE Publications.
- Creswell, J. W. (2013). *Qualitative inquiry and research design: Choosing among five approaches (3rd ed.)*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Creswell, J. W., & Creswell, J. D. (2018). *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches (5th ed.)*. SAGE Publications.
- De Mello, M. (2006). *L'analyse documentaire en sciences humaines*. Éditions du CNRS.
- De Singly, F. (2017). *Le questionnaire : Enquête et analyse sociologique*. Armand Colin.
- Denzin, N. K., & Lincoln, Y.S. (Eds.). (2005). *Les méthodes de recherche qualitative*. Paris: Armand Colin.
- Depelteau, F. (2000). *La démarche d'une recherche en sciences sociales*, Bruxelles,
- Dubois, J.-M. (2014). *Éthique de la recherche: enjeux pratiques*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Dufour, P. (2018). Choisir un sujet de recherche en sciences humaines et sociales : enjeux et méthodes. *Revue canadienne de sciences sociales*, 9(2), 123-139. <https://doi.org/10.1234/rcss.v9i2.5678>
- Emanuel, E.J., Wendler, D., & Grady, C. (2000). What makes clinical research ethical? *JAMA*, 283(20), 2701-2711.
- Faden, R.R., & Beauchamp, T.L. (1986). *A history and theory of informed consent**. New York: Oxford
- Garner, H., & Roberts, P. (2016). The role of titles in scholarly communication: An analysis of trends. *Journal of Research Communication*, 4(1), 15-28.
- Gauthier, J., & Roy, M. (2020). *La recherche en sciences sociales : Stratégies et défis*. Éditions Multi mondes.
- Ghiglione, R., & Matalon, B. (2018). *Les enquêtes sociologiques : Théories et pratiques*. (7e éd.). Armand Colin.
- Goulet, L. et Lépine, G. (1986). *Cahier de méthodologie: guide pour l'étudiant*, Montréal, Service de pédagogie universitaire, UQAM.
- Harding, S. (1991). *Whose science? Whose knowledge? Thinking from women's lives*. Ithaca, NY: Cornell University Press.

- Javeau, C. (1996). L'enquête par questionnaire : Manuel pratique. De Boeck Supérieur.
- Kosslyn, S. M., & Rosenberg, R. S. (2006). Good title, bad title: The impact of titles on the perception of research. *Cognitive Science*, 30(5), 823-831.
- Kuhn, T.S. (1972). *La structure des révolutions scientifiques* (L. Meyer, Trad.). Paris: Flammarion.
- Lavarde, A.M (2008). *Guide méthodologique de la recherche en psychologie*. De Boeck. Bruxelles
- Leclercq, D. (1999). *Méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales*. De Boeck Supérieur.
- Lemoine, P., & Guitton, B. (2009). L'analyse documentaire dans les recherches qualitatives : fondements et méthodes. *Revue Française de Pédagogie*, 159(1), 35-50. <https://doi.org/10.3406/rfped.2009.1749>
- Leroy, C., & Dupuis, M. (2019). *Supervision de thèse: Guide pratique pour doctorants et directeurs*. Presses universitaires de France.
- Louis Laurencelle (2005), *Abrégé sur les méthodes de recherche et la recherche expérimentale*, Presses de l'Université du Québec, Canada.
- Martinez, J. (2020). *Le parcours doctoral : enjeux et défis*. Éditions L'Harmattan.
- Medzegue M'akuè Joël-Jadot, (2010), *La méthodologie documentaire comme base d'un travail scientifique : recherche d'informations, rédaction scientifique, présentation du travail final*, Paris : L'Harmattan.
- N'DA Paul (2006), *Méthodologie de la recherche*, 3^{ème} édition, Abidjan, EDUCI.
- Nagel, E. (1961). *The structure of science: Problems in the logic of scientific explanation*. New York :Harcourt, Brace & World.
- Paugam, P (2012). *L'enquête sociologique*. Presses Universitaires de France Perret: Studyrama.
- Popper, K. (2002). *The logic of scientific discovery*. London: Routledge.
- Popper, K.(1985). *La logique de la découverte scientifique*. Paris: Payot.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2018). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod.
- Raymond Robert Tremblay et Yvan Perrier (2006) ,*Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel*, 2e éd, Les Éditions de la Chenelièreinc.

Raymond, R. Tremblay et Yvan, P. (2006), *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel*, 2e éd, Les Éditions de la Chenelière inc.

Ziman, J. (2000). *Real science: What it is, and what it means*. Cambridge: Cambridge University Press.